

TARASCON-SUR-ARIÈGE : ASPECTS ET CROISSANCE DE LA VILLE

ROBERT-FÉLIX VICENTE

L'ancienne muraille qui ceint et protège la Ville depuis des temps révolus est aujourd'hui encore présente à de nombreux endroits. La côtoyant souvent sans le savoir, nous allons la découvrir à partir de ses vestiges afin de rendre à la ville sa dimension historique. Nous montrerons ainsi que les rues parcourues de manière banale sont en fait la résultante d'une histoire ancienne, dense et riche qui nous invite à méditer sur notre présent et notre avenir. Car même abandonnés, croulants ou disparus, les murs ont profondément marqué la ville.

Lorsque vous venez du sud, la curieuse silhouette du Soudour (ou Sédour) dressé comme un sphinx, signale le bassin de Tarascon, l'ancien pays des *Tarusconienses*, cité par Pline dans son *Histoire Naturelle*¹. En 1896, un excursionniste écrit « *on pénètre dans l'ancien pays du Sabarthez, et on découvre l'ancienne cité blottie au carrefour des vallées de Saurat, Vicdessos et de l'Ariège. Les forêts viennent mourir à la limite des terres cultivables souvent accrochées aux rochers...* »². C'est ici le sanctuaire de la préhistoire, puisque plus de 50 grottes ont été dénombrées dans un rayon de 5 km. On trouve en effet, au lieu-dit « *le Prat* », creusées dans la paroi rocheuse, deux niches distinctes, que dominent les anciennes fortifications de Tarascon et qui dominent elles-mêmes la rivière. Ces deux petits abris sous roche, possibles *spoulgas* selon des chercheurs contemporains, portent les noms de grottes de « *Lourdes* » et du « *Cagibi* ». D'ailleurs, le site le plus ancien de Tarascon, et qui certainement couvre toutes les périodes,

1 Le texte le plus couramment évoqué est la liste des oppida latina, telle que la transcrit Pline l'Ancien (NH, III, 4, 37).

2 AD09 - 1 PER 40/1896 - *Excursion à Tarascon et Vicdessos*. In "Bull. de la Société de Géographie de Toulouse", 1896, n° 7 et 8, pp. 297-306.

est la grotte dite de « *Lourdes* » avec la présence d'un foyer magdalénien d'environ 12 000 ans³.

Si les origines du peuplement du bassin de Tarascon se perdent dans la nuit des temps, à lui seul, le toponyme pré-indo-européen - *Tarusco* - de l'agglomération qui s'y est développée indique assez bien son origine ancienne⁴. Nous sommes donc, au cœur d'un des plus vieux terroirs habités de l'Ariège. Les romains auraient trouvé là, une tribu qu'ils ont appelée *Tarusconienses*, du nom peut-être de leur bourgade. Mais aucune trouvaille archéologique à Tarascon même, ne permet de l'affirmer et cette période reste méconnue⁵.

Des villes des premiers temps carolingiens, nous savons peu de choses, sinon qu'elles ne gardent plus que de vagues souvenirs de leur passé gallo-romain. De fait, Claudine Pailhès estime « *qu'il est vraisemblable que l'administration carolingienne s'est superposée là à des structures plus anciennes, héritées des peuples protohistoriques* »⁶. À bien y regarder de près, pourtant, que sait-on vraiment ? Il y a - c'est évident - les sources écrites et les archives du sol, lacunaires dans les deux cas. Les sources écrites disponibles nous incitent à la prudence avant de produire des affirmations historiques. En effet, il n'y a en fait aucune certitude que notre Tarascon soit celui de la liste de Pline⁷. Par contre, les chartes concernant la vieille cité ont été rassemblées dans un inventaire dit « *cartulaire de Tarascon* » en 1668⁸. Aussi, si l'on prend soin d'abandonner d'obscures hypothèses, on découvrira que l'histoire de la Ville, à son début, est intimement liée à celle de son château médiéval.

3 AD09 - ZO 931. Gadal Antonin, Comandant Octobon E. *Notes de Préhistoire pyrénéenne. Grottes de Lourdes et du Cagibi (Commune de Tarascon-sur-Ariège)*. In Bulletin de la Société Préhistorique Française. 1933, tome 30, n° 11. pp. 589-596. Voir aussi, les travaux de Luc Wahl en 1990 in Spéléo Club du Haut-Sabartez.

4 Dauzat et Rostaing, dictionnaire des noms de lieux de France, Paris, 1963, p. 669.

5 L'exposition permanente de Tarascon, situé au-dessus de la Porte d'Espagne, conserve des objets d'époque romaine (monnaies, céramiques), qui auraient été trouvés, dit-on, dans les environs. Par ailleurs, certaines grottes de la région, entre Tarascon et Ussat-les-Bains, sembleraient avoir été occupées au Bas-Empire. Tout cela milite en faveur d'une occupation antique à Tarascon même.

6 Claudine Pailhès, *L'administration du comté de Foix médiéval*. In le Comté de Foix, un pays et des hommes, 2009, p. 68.

7 Parmi les peuples de la Narbonnaise dont Pline fait le dénombrement par ordre alphabétique, il en est plusieurs dont la position est entièrement inconnue, tels les *Tarusconienses*. Si, C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, VI, Paris, 1908 p. 325, en fait un vicus d'Avignon, J.-B. Bourguignon d'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, p. 634, 1760, a cru qu'au lieu d'en fixer la position à Tarascon sur Rhône, qui est nommé Tarasco par Strabon, il valait mieux le placer à Tarascon, ville du département de l'Ariège qui dans les titres du Moyen Âge, est connue sous le nom de *Castrum Tarasco*. Voir aussi, R. Lizop, *Le Comminge et le Couserans avant la domination romaine*, Toulouse, 1931, pp. 43-60 et, M. Labrousse, *Toulouse antique. Des origines à l'établissement des wisigoths*, Paris, 1968, p. 488.

Fuyant le fond de vallée, soucieux de dominer, les premiers Tarasconnais ont choisi la terrasse ou le verrou glaciaire avec ses sols égouttés et la rupture de la pente du talus, pour se fixer près de la rivière mais hors de ses atteintes. Surplombant le bassin alluvial et les vallées avoisinantes, ce verrou constituait aussi un excellent site stratégique et défensif, et a donc été aménagé à l'origine en tant que tel : le résultat donne le castrum de Tarascon.

Le cône de déjection du ruisseau de « *la Bessède* »⁹, qui bénéficie en outre d'un bon ensoleillement, a donc séduit le premier groupement villageois. Ajoutons à ces qualités déjà remarquables dans le contexte médiéval, la proximité du petit torrent, élément fondamental des activités agro-urbaines en tant que ressource hydrologique, en particulier pour l'irrigation des jardins. Ce site balcon sur le replat glaciaire à mi-versant était à l'évidence propice à l'établissement d'un habitat groupé. Même si « *le choix de ce site – cône de déjection – par de nombreux villages pyrénéens paraît logique à bien des égards et pour la plupart des observateurs, il ne manque cependant pas d'étonner a priori le géographe géo-morphologue. Édifiés par les torrents qui les traversent encore aujourd'hui, les cônes de déjections sont en effet sporadiquement affectés par des crues torrentielles pouvant se révéler catastrophiques pour l'homme et ses activités.* »¹⁰.

L'expansion urbaine de l'agglomération tarasconnaise constitue un exemple intéressant. Si l'on observe la corrélation entre la surface du cône et sa forte pente axiale, on s'aperçoit, sans que cela surprenne beaucoup, que généralement on y a évité toute forme d'habitat, si ce n'est quelques granges.

8 AD09 – 1J 664, *Inventaire des privilèges, actes et documents qui concernent la communauté et la ville de Tarascon*, rédigé d'après les travaux de recherche de Philippe Deguilhem et François Prébost. Cet inventaire original de 1668, déplacé des archives de la commune, puis oublié, nous est parvenu dans un dossier constitué par Adolphe Garrigou, concernant le procès des bois de Lujat. En 1758, l'abbé Duran, ancien jésuite et conseiller politique de Tarascon, continuera ce long travail d'inventaire et de classement des archives à la demande des consuls. Ce document est maintenant conservé sous la cote : AD09 - 135 EDT BB18. Vers 1844, Adolphe Garrigou, le premier à porter un regard d'historien, va collationner l'ensemble, in *Etudes historiques sur l'ancien pays de Foix*, Toulouse, 1845. Puis, Louis Fauré-Lacaussade, moins rigoureux, reprendra les travaux de Garrigou, dans sa monographie *Tarascon sur Ariège, le pays des cavernes*, Toulouse, 1954. Enfin, en ce qui nous concerne, nous nous sommes appliqués sans *a priori*, à vérifier l'ensemble à la source pour nourrir nos propos de nombreuses corrections.

9 La Bessède est un massif forestier traditionnellement exploité, constitué de résineux et de feuillus.

10 ANTOINE J.-M., DESAILLY B., 2001, *Habitat, terroirs et cônes de déjection torrentiels dans les Pyrénées commingeoises*, in : Villages pyrénéens, Actes du colloque : *Les villages pyrénéens du Moyen Âge à nos jours. L'habitat et l'eau*, Toulouse, 13-15 novembre 1997, Toulouse : CNRS - Université de Toulouse - Le Mirail, pp. 27-44.

Autre remarque : le développement de la ville postérieur à celui du castrum, devant la pression démographique, va de même se situer en marge de la zone axiale du torrent. Les murs de ville, sans beaucoup d'ouvertures, avec uniquement la porte du Foirail à l'est, faisaient jadis ainsi office de rempart à l'eau. À noter, que jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le ruisseau de la Bessède, qui traverse le foirail, était dans sa partie nord-est, contenu par le fossé de ville, avant de se déverser en aval au niveau du pont neuf en pierre. Tout se décrit comme si ces aménagements, murailles et maisons alignées, formaient une sorte de digue limitant par là les dommages à l'intérieur de la ville¹¹.

Les tours de Tarascon

Si la position de Tarascon est particulièrement heureuse, nous ne savons rien de la première forteresse - *Castellum Tarascho* - qui aurait pu être bâtie ou transformée, par le premier comte de Foix¹², sur l'emplacement d'une structure primitive. Nous connaissons mal l'évolution du château qui va traverser les siècles jusqu'à sa démolition totale en 1633¹³. Perché sur le verrou glaciaire dominant la confluence de l'Ariège et du Vicdessos, la vocation première de ce donjon était de défendre un espace et non la petite communauté existante déjà à ses pieds.

D'ailleurs la toponymie a conservé la trace de ce château, sous le nom de *Castella* donné à l'espace cadastral comprenant une grande partie du verrou glaciaire. Un château qui va apparaître dans la documentation vers la fin du XII^e siècle, au moment où le comté se couvre de fortifications castrales. En effet, la première mention directe de l'habitat fortifié tarasconnais se trouve dans la donation du 4 avril 1192, du comte Raimond Roger de Foix à l'abbaye de Boulbonne, d'une terre avec la maison qui y est construite, située à côté du *castrum de Tarascone*, et depuis le pont sur l'Ariège jusqu'à la rue qui monte à la *clausura castelli*¹⁴.

11 AD09 - 135 EDT BB 13, le 17 février 1758, la communauté reconnaît que « le changement de la porte de l'avant mur (devant le portal du Foirail), ne peut porter préjudice... et qu'au contraire qu'elle sera avantageuse et moins dangereuse pour les inondations et que d'ailleurs c'est une porte qui ne ferme pas et que ce n'est qu'une ouverture à un avant mur ».

12 27 janvier 1213, acte de serment au roi de France, qui dénombre 6 grottes fortifiées et 17 châteaux forts dont le *castrum de Tarascone*. Voir Jean Duvernoy, *Épopée cathare*, p. 100 et AD09 - FO 30, Guillaume de Catel, *Mémoire de l'histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633, p.276.

13 AD09 - 135 EDT BB 1, le 09 janvier 1633, de Laforest, gouverneur du château de Foix, donne des ordres pour terminer les travaux de démolition du château de Tarascon qui avaient débuté en novembre 1632.

14 AD09 - E 83, f° 219r et B.N. copie Doat, vol. 83, f° 218r - 219v.

Par contre, il semble bien que le château de Tarascon ne faisait pas partie des forteresses les plus importantes du pouvoir fuxéen. En effet, peu convoité, il sera exclu de la mainmise royale lors du traité de paix conclu en 1229 entre Roger Bernard II de Foix et le roi Louis IX. Le comte remet alors aux représentants du pape et du roi, les châteaux de Foix, de Montgrenier, de Lordat et de Montréal-de-Sos. Et curieusement, il gagne Tarascon, résidence comtale, avec Ermessinde¹⁵.

Le château, du moins la partie résidentielle, devait être suffisamment en bon état pour que le comte puisse y résider pendant plusieurs longs séjours. C'est aussi au début du XIV^e siècle que l'on trouve mention d'une salle seigneuriale « *in aula castri de taraschone* ». Dans plusieurs écrits contemporains, cette salle se transformera, on ne sait pourquoi, en une - grande - salle¹⁶. Mentionnée dans un interrogatoire inquisitorial, elle devait certainement être assez proche de la tour résidentielle occupée par Guilhem Bayard¹⁷, le fidèle juriste de Roger Bernard III de Foix et, aussi son châtelain de l'époque. Comme l'écrit Anne Brenon¹⁸ « *on ne peut l'imaginer, avec sa tour orgueilleuse, qu'au plus haut de la ville, c'est-à-dire à proximité du château comtal* ». Aussi, il n'est pas totalement interdit d'imaginer que cette résidence privée, du notaire et châtelain Bayard, bref, de l'homme fort de la ville, ait pu être le manoir dit le château La Motte. En effet, ayant eu un aperçu des liens sociaux autour de ce dernier, on lui découvre une alliance avec la famille de Miglos, en tant que beau-père du damoiseau Pierre de Miglos. Et on peut observer que ce sont ces mêmes

15 Voir aussi, l'enquête sur les limites du comté de Foix juillet-août 1272, qui mentionne que le castrum de Tarascon faisait partie des possessions du comte qui furent données en gage au roi de France Philippe le Hardi. Alors que les principaux châteaux, ceux de Foix, Montréal, Lordat, Ax et Mérens avaient été confiés par le comte de Foix prévoyant au roi Jacques Ier d'Aragon qui s'était entremis. C'est à cette même date que l'on trouve la première mention d'un châtelain de Tarascon du nom de Pierre de Gavarret. AD09 - 1J 90, AD64 - E 398; H.G.L., to X col 92 acte 5, pag. 105-106 et BN, ms lat. 9187, f°72.

16 Il est dit (le fait n'est pas prouvé pour autant) que Pèire d'Ax - anciennement le notaire Pierre Autier - aurait « consolé » le comte dans la foi et l'église cathare, dans une « salle » du château de Tarascon, grâce à l'entremise du notaire châtelain Guillaume Bayard. Vatican, ms Lat 4030, traduction Jean Duvernoy, Jacques Fournier, interrogatoire n° 49, pp. 595 - 596 et HGL, to IV, p.108. Le notaire Guillem Bayard est aussi mentionné comme consul en 1282.

17 AD09 - 8° 1802, Annette Pales-Gobilliard - *L'inquisiteur Geoffroy d'Ablis et les cathares du Comté de Foix (1308-1309)*. - Limoges, 1984, in 8°, pp.88-89, « *Guillelmus Bayardi de Tarascone receptaverat eos in domo sua et steterant in turri ipsius per aliquos dies* ».

18 Anne Brenon, *Pèire Autier - le dernier cathare*, Perrin, 2006, pp.160-171 19

de Miglos qui sont mentionnés comme propriétaires du dit manoir à partir de 1421¹⁹.

Nous avons aussi retrouvé dans un cahier du trésorier de la ville, que c'est dans ce même château La Motte que sera accueilli un siècle et demi plus tard le roi Henri III de Navarre lors de son passage à Tarascon. On peut se demander si cela ne témoignerait pas en quelque sorte d'une incapacité du châtelain à accueillir dans le dit château, parce que délaissé ou délabré. Mais, à des détails près, pouvons-nous parler des tours de Tarascon (donjon et tour avec salle résidentielle), ou d'une seule et unique tour féodale ? Sans tenter l'approche archéologique, la question reste posée, mais, un donjon vaut bien deux tours. Tarascon, dont on ne trouve mention dans aucun titre antérieur au XII^e siècle, semble bien être d'origine féodale, et n'est donc, au début, rien d'autre qu'un modeste château qui sera plus résidence que forteresse²⁰.

Curieusement, à l'image du notaire Bayard, observons que la famille *des Niaux* réside aussi dans des conditions certainement aisées dans le périmètre du château de Tarascon. En effet, en déplacement à Tarascon le 9 mai 1320, Jacques Fournier, évêque de Pamiers depuis 1317, mande à se présenter devant lui Arnaud de Savinhan de Tarascon accusé d'hérésie. On apprend, détail intéressant, que la rencontre se passe dans la maison d'Arnaud de Niaux, maison qui se trouvait « *in castro de Tarascone* »²¹. Signalons encore que, lorsque Jacques Fournier, vient célébrer le 25 juillet 1322 la messe, le dimanche après la Sainte-Marie-Madeleine, dans l'église de Sabart, il loge chez le même Arnaud de Niaux. De même les audiences du tribunal de l'inquisition, qui siège à Tarascon les 21 et 25 juillet 1323,

19 Cart. Tarascon n° 56, un acte du 20 juin 1421, oblige la Dame Catherine de Miglos à fermer la porte du château dit de *la motte qui avait été faite* vis-à-vis du Mazel Bieil, vu que les consuls ne lui en avaient permis l'ouverture que pour faire passer les matériaux nécessaires aux réparations de sa maison.

20 Raimond Roger de Foix, depuis longtemps en état de guerre avec le Comte d'Urgel, voulut 20 Raimond Roger de Foix, depuis longtemps en état de guerre avec le Comte d'Urgel, voulut se donner un allié dans le vicomte Arnaud de Castelbon. Il maria son fils Roger Bernard II avec *Ermessinde*, fille unique d'Arnaud de Castelbon. Le contrat de mariage fut signé à Tarascon le 10 janvier 1202. Hiver 1230, mort de Ermessinde de Castelbon à Tarascon ; elle fut inhumée plus tard, au monastère de Costoja. 13 mars 1231, Tarascon vit le mariage de Roger IV fils de Roger-Bernard II comte de Foix avec Brunissende de Cardonne de Béziers. 10 février 1232, Roger Bernard II, comte de Foix épouse en seconde nocces à Tarascon Ermengarde de Narbonne. Le 03 mars 1302, alors qu'il se préparait à une nouvelle expédition en Catalogne, mourut à Tarascon, Roger-Bernard III (1263-1302).

21 AD09 - 8°1624, Jean Duvernoy, *Registre d'inquisition de Jacques Fournier*, to 1, p.201 et 8° 271, Molinier, Tribunal inquisition, p.148.

auront lieu encore dans cette maison particulière. Mais cependant, il nous semble plus plausible et juste d'écrire que celui-ci possède une maison dans le bourg fortifié et non dans le château de Tarascon comme transcrit par certains historiens. A notre avis, il ne pouvait y avoir des maisons dans l'enceinte même du château, si ce n'est quelques maisons nobles assez proches de cette même enceinte comme une des deux résidences de Guillaume de Rodès qui se situe près du château « *que est juxta castrum* »²².

Le terme même de *castrum* est cependant ambigu, désignant tour à tour soit un château, ou au moins une maison forte, soit la partie d'une ville enserrée dans une enceinte. A propos d'autres variantes, l'ouvrage fortifié peut également porter le nom de *castellum*, le terme *castrum* désignant alors le village fortifié. Enfin, notons que, dans la charte de 1216 déjà, Tarascon est aussi, tantôt *castrum*, tantôt *villa*, ce qui peut être sans autre raison apparente qu'un caprice de rédacteur. Mais il semble plausible, comme le souligne Florence Guillot²³, que le regroupement villageois ne soit pas désigné par le mot *castrum* mais par le terme de *villa*, qui paraît englober plus que le village inclus dans l'enceinte, c'est-à-dire les faubourgs naissants, donc peut-être, l'ensemble de l'agglomération comprenant sa partie ouverte.

En somme, on ne sait depuis quand s'était organisé un embryon de vie semi-urbaine sur le site de Tarascon. Or, la documentation, qui est ici notre seul guide, ne peut fournir qu'une réponse partielle et approximative à l'installation des habitants. Cependant, on peut penser que la nouvelle organisation de la ville médiévale, telle que l'on va la découvrir, masque certainement une ancienne structure de peuplement à l'habitat réduit. C'est à la fois le fruit d'une agglomération très ancienne et une petite bourgade fort récente ! Fort ancienne si l'on pense que le premier réflexe fut semble-t-il, de réoccuper le site défensif protohistorique et l'élargir à l'ensemble du verrou. Celui-ci étant parfois réduit à un donjon et une palissade de bois, simple ouvrage de défense et de surveillance du bassin tarasconnais, et non un réel centre de peuplement.

22 AD09 - 8° 1802, Annette Pales-Gobilliard, *L'inquisiteur Geoffroy d'Ablis et les cathares du Comté de Foix (1308-1309)* - Limoges, 1984, pp.215 et 235. D'après le manuscrit latin 4269 de la Bibliothèque nationale.

23 Florence Guillot, *Fortifications, pouvoirs, peuplement, en Sabarthès du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, to.1, juin 1997, p. 308.

Les murailles et la liberté - ou du moins certaines libertés - sont les signes de la ville.

Certainement ville fort récente, la seule chose que l'on peut dire, c'est que Tarascon fut, avant la Croisade contre les Albigeois, le premier bourg en pays de Foix à recevoir une charte de franchise.

L'acte de naissance officiel du bourg de Tarascon est vraisemblablement l'octroi de la charte de coutumes et de libertés (liberté des personnes et des biens) délivrée entre 1149 et 1188 par le comte de Foix²⁴. L'acte de concession de Roger-Bernard 1^{er} de Foix au « *peuple et à l'université* » de Tarascon et à ceux qui viendraient s'installer à demeure et construire au-dessous du *Castella*, est le témoignage de l'appui important qu'il porte à sa petite capitale du Haut-Sabartès. C'est aussi par cet enjeu, de nature plus politique, une manière d'étendre et de fortifier son autorité sur ce nouveau pôle d'intérêt.

On peut donc tenir pour certain, que, jusqu'à l'octroi des franchises municipales de 1149, comme le souligne Claudine Pailhès, Tarascon n'est que l'embryon d'une bourgade rurale parfaitement ignorée des rédacteurs de chartes. Certes, mais une agglomération qui bénéficiant de privilèges considérables était destinée à s'agrandir, en tirant aussi avantage de sa situation au seuil et au carrefour naturel de la haute montagne. Bénéficiant aussi, comme autres avantages, de celui du berceau naturel et protecteur de la butte du *Castella*, que va couronner le château comtal, ainsi que de la proximité du pôle d'influence du sanctuaire de Sainte-Marie de Sabart, au pied de la paroi calcaire du Cap-de-la-Lesse. Notons que le site de l'ancienne viguerie carolingienne, liée au mythe de Charlemagne, reste encore au Moyen-Âge central le cœur de la Haute-Ariège.

En somme, le comte, en offrant des surfaces à bâtir aux immigrants, avait donc intérêt à en seconder le développement. L'agglomération naît donc d'un besoin et d'une véritable stratégie comtale. Car, manifestement, la volonté politique du comte comporte aussi un important enjeu économique qui est certainement pour lui l'obtention de substantiels revenus liés à la

24 Voir l'étude de Claudine Pailhès, « Chartes de coutumes en pays de Foix », in *le Comté de Foix, un pays et des hommes*, 2009 p. 151-172. Voir aussi, AD09 - 1 J 285, 1 J 664 - cart Tarascon n° 90, AD64 - E 483/2, copie AD09 - 1 Mi5 R15 et H.G.L., t° VIII, acte 190-1, col. 688-69. Les plus anciens textes de coutumes de la haute Ariège sont ceux de Tarascon ; « *elles remontent certainement à l'époque où la ville fut fondée* » (Félix Pasquier).

prospérité de ce centre de peuplement²⁵. Autant dire qu'il accorda alors aux habitants certaines faveurs, certains privilèges qui, sans les soustraire à la domination féodale, sans leur conférer une véritable indépendance avait néanmoins pour but et pour effet d'attirer plus de population. Cela sous-entend que le site est déjà occupé par un habitat, non structuré et peu important, mais avec lequel il faut s'allier et qu'il faut entraîner très réellement vers l'existence urbaine, là où les habitants trouveraient la force économique et la sécurité. C'est ainsi que le comte Roger Bernard 1^{er}, avec peut-être le bayle de Tarascon et certainement quelques notables, s'entendent donc pour jeter les bases d'une agglomération plus importante, dans le but de la peupler et la faire prospérer.

Finalement, adossé au château, le premier noyau semi-urbain, au plan grossièrement géométrique, est organisé autour de la vieille église dédiée à saint Paul. Si la préméditation est incontestable, soulignons que la future « capitale » du Tarasconnais ne peut être considérée comme une bastide²⁶, car n'ayant pas été réalisée d'un seul jet, selon un plan préconçu d'une géométrie absolue. Ainsi, c'est une ville d'accession à un château préexistant, et certainement pas une ville nouvelle, puisqu'il existait déjà un habitat ancien sur le flanc du verrou au contact du cône de déjection du ruisseau de la Bessède.

En réalité, la situation stratégique majeure de Tarascon, sur la confluence de deux rivières, au point de convergence de six vallées, justifie en partie l'intérêt du comte de Foix d'organiser, au pied du donjon féodal, un habitat important. Il semble en effet que le comte avait certainement un autre objectif. Celui, de réduire le rayonnement, parfois hostile et concurrent, du seigneur du village castral de Quié, dans le contrôle de la *Via Mercadal*²⁷. C'est peut-être l'élément d'origine. Car si cette voie marchande, qui conduit du Toulousain vers la Cerdagne, était située rive gauche de l'Ariège, elle était aussi toute proche de l'agglomération tarasconnaise. Il est évident que le contrôle de cette voie de communication était une importante source de revenus, surtout si on établissait des péages sur les ponts et en l'occurrence ceux de Tarascon.

25 AD09 - E6, Tour ronde de Foix, n° 70, voir la procédure pour Raimond Livre en 1542 «... pour appuyer aux murs de la ville de Tarascon, une maison qu'il y bâtit à la rue del Castel, ce qui lui a été accordé moyennant 3 livres de censives au profit du comte de Foix... ».

26 Claudine Pailhès, « les sources d'histoire des Bastides en Pays de Foix et sur ses limites », in le comté de Foix, un pays et des hommes, 2009, p. 57-66.

27 AD09 - 8° 2459, Pierre Bonnassie, La Catalogne au tournant de l'an mil, Saint-Quentin, 1990, p. 201.

A partir de là, il fallait donc créer une vie de relations avec un pôle d'attraction commercial sécurisé par les murs de ville, comportant des foires périodiques et des marchés hebdomadaires par exemple. Ainsi, en 1258, Roger IV de Foix donne à la ville le droit de *leude* sur le marché, le droit sur le *mesurage* des grains et vins, l'autorise à avoir des poids et mesures et enfin confirme le droit de pontanage²⁸. Notons, que le comte Roger Bernard III n'hésite pas à exempter, à la Saint-Michel de septembre de l'année 1286²⁹, la communauté de Tarascon, surtout les *homines mercatores*, de paiement de leude, de péage, de gabelle et autres subsides dans tout le comté de Foix. Or cet important privilège sera confirmé en 1332, 1335, 1364, 1381, 1391, 1401, 1436, 1468... Le 21 mai 1477, le sénéchal de Foix précise par sentence que durant les deux foires de Tarascon de mai et de septembre, il y aura sept jours dit « *francs* » à chacune des foires à savoir : 3 jours pour venir, 3 pour la tenue de la foire et 1 pour s'en retourner « *avec défense de molester tous ceux qui y viendront quand même ils seraient aragonais* »³⁰. Forte de ces privilèges, l'expansion tarasconnaise était en marche !

Un consulat à la porte des montagnes

Abrité derrière ses remparts, protégé par la sauvegarde comtale, gouverné par ses propres magistrats, le bourg de Tarascon eut un développement rapide et prospère. Aussi, après la concession entre autres de la liberté des personnes et des biens, un autre privilège de grande importance sera celui de la reconnaissance de l'institution municipale. Même, si le consulat n'est pas créé par la première charte, on peut supposer qu'il fut acquis plus tard, sous la pression de la communauté soucieuse d'assurer elle-même la gestion municipale. Notons que, déjà en 1216, afin de représenter la population de Tarascon, on trouve dans les actes, un groupe de notables, issus de cette bourgeoisie marchande dénommés « *prud'hommes* » ou les plus sages, qui s'occupent d'administrer les biens de la communauté. Accompagnée d'un certains nombre de privilèges, cette charte va permettre aux habitants de se gouverner eux-mêmes, mais sous le contrôle des comtes de Foix, puis du roi de France. S'il n'existe malheureusement aucun document de création de ce consulat, l'existence

²⁸ Ibid, n° 25.

²⁹ Ibid, n° 17, 18, 19, 35,49, 52, 60, 72,... et AD09 – E6, cart. de Boulb., p.258.

³⁰ AD09 - 1 J 664 - cart. Tarascon, n° 50.

des consuls tarasconnais est révélée pour la première fois dans un acte concernant le pont en 1239³¹.

L'importance de ces consuls est fondamentale, car, depuis le XIII^e siècle, ils font la vie de la ville ainsi que du consulat. Notons qu'au nombre de quatre³², ces consuls appartenaient à la troisième des quatre villes maîtresses du pays, avaient rang et voix délibérative aux États et à la chambre des comptes de Foix. Si la liberté d'élection consulaire est reconnue en 1403, le comte de Foix rend une sentence qui indique, qu'il y aura un consul et quatre conseillers au faubourg et trois consuls et quatorze conseillers à l'enclos de la ville. Aussi, que l'enclos de la ville et le faubourg ne formeront qu'une communauté et que tous les habitants payeront les tailles imposées par les quatre consuls et dix huit conseillers³³. On peut préciser que sur les trois consuls de la ville close, deux seront issus de la *Place* et un du *Barri Clos*. Remarquons que dans l'ordre immuable des élections, le premier consul sera toujours issu de la *Place*, le second du *Barri Clos*, le troisième de la *Place* et le dernier du *Barri du Bout du Pont*.

Il va de soi que le château était et restera affaire seigneuriale en tant que symbole de l'autorité comtale, puis royale à partir de 1607. Par contre, le mur de ville, symbole de la réalité urbaine autant qu'élément essentiel de protection, lui va relever de l'administration consulaire et municipale. Pourtant, à y regarder de près, l'entretien de ces murs flanqués de défenses va poser problème. En effet, les travaux vont succéder aux travaux, d'une manière presque incessante. Par ailleurs, l'entretien des autres édifices communaux (prison, maison de ville, presbytère...) sont autant de charges écrasantes pour la municipalité. Les deux ponts de bois constituent eux aussi des chantiers permanents. Comme l'indiquent plusieurs actes de 1333, 1437, 1467 et 1468, le comte de Foix va accorder aux consuls de Tarascon le droit de lever une aide (*adjudo*)³⁴, pour subvenir entre autre à l'entretien de la clôture. Pour autant, il est difficile, compte-tenu du peu de documentation, d'évaluer la nature de cette clôture primitive avant le XIII^e siècle. Simple palissade de bois ou muraille de pierre ?

31 Première mention du Consulat de Tarascon - cart. Tarascon n° 30. D'après un extrait de l'arrêt du parlement de Toulouse du 4 juillet 1656, le pont fut donné aux consuls en 1239. Voir aussi A. Garrigou, *Études historiques sur l'ancien pays de Foix*, Toulouse, 1845, p.171.

32 AD09 - 1 J 285 (copies) et HGL, VIII, acte 190 col 691-2. Le 8 avril 1266, re-confirimation des privilèges de la ville, en présence de Arnaldus Cicreda (Arnaud Sicre) notaire public du Sabarthès et futur châtelain de Tarascon, et des quatre consuls de tarascon : Poncio Cicreda, Bernard Coch, Bertrando Mercerii et Ramundo Martini.

33 AD09 - 1 J 664 - cart. Tarascon. n° 38 et AD09 - 1 MI 4 R 10, cop. Doat, 95 f° 179r – 183v.

34 *Idem* - cart. Tarascon n° 14, 41 et n° 61 et cop. Doat, 95, f° 188r – 191v et 192r – 198v. Droit d'aide : taxe qui se perçoit sur la viande des boucheries, sur l'huile, le sel et autres denrées comme le vin.

Autre remarque, nous constatons que l'entretien courant de l'enceinte urbaine semble avoir été négligé en temps de paix pour s'accélérer à l'aube de périodes plus troubles, guerres et épidémies³⁵. Par contre, il nous semble, à la lecture des actes, que l'apogée de ces constructions consulaires, en dur et à caractère militaire, sera certainement le XIV^e siècle avec la construction des doubles tours portes de Foix, du Mazel Viel et surtout de la haute tour de l'église Saint-Michel en 1382³⁶. Quoi qu'il en soit, au milieu du XV^e siècle, frappée dans ses activités commerciales et artisanales, la population a sans doute diminué et la situation financière de la ville n'est aucunement florissante. Aussi, en 1455, en toute logique Gaston IV de Foix, comme ses ancêtres, afin de relancer l'activité, exempte les habitants de Tarascon des droits dus sur leurs biens pendant cinq ans, pour leur permettre de reconstruire la ville, et ceux qui viendront la peupler pendant dix ans³⁷. Treize ans après, en 1468, la physionomie de pauvreté est telle que les consuls se plaignent encore de ne plus pouvoir continuer à entretenir « *les tors et murallos, ponts, églises et camis* », suite à une baisse démographique importante due, entre autres, aux épidémies mais surtout à une perte économique liée à la baisse de l'activité minière³⁸.

Tout autour du château, les remparts de la ville

L'indigence de la documentation du Moyen Âge et la quasi absence de vestiges dans la ville actuelle rendent difficile toute description du Tarascon médiéval. Mais, après avoir examiné quelques jalons historiques, un document du XIII^e siècle (1216 ou 1223)³⁹, nous permet cependant, de circonscrire, à grands traits, le castrum (château + habitat fortifié) avec ses faubourgs et son enceinte. Vers la fin du XII^e siècle, Tarascon, sous administration consulaire, se dotera de remparts protecteurs. Ils ne servaient pas seulement à la défense contre les ennemis et les bandes de

35 AD09 - 135 EDT BB 1, le 18 janvier 1622, le comte de Carmaing, gouverneur du Comté de Foix, vient visiter les fortifications de la ville, trouve la porte du Mazel Viel mal défendue et en ordonne la réparation aux frais de la ville.

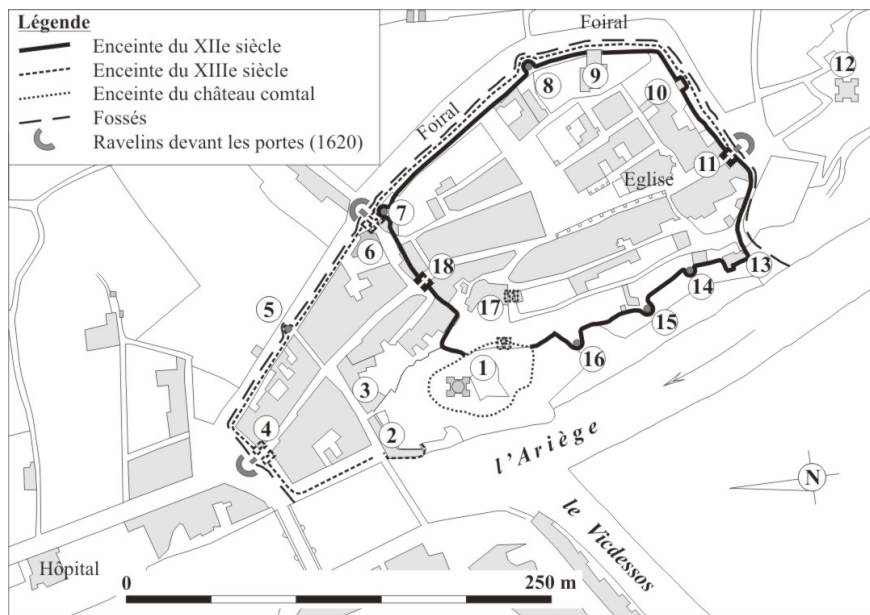
AD09 - 135 EDT BB 3, f°60-62, le 10 mars 1652, les consuls délibèrent de la nécessité « *...de faire réparer les tours des sentinelles vu le bruit de guerre..* ».

36 AD09 - E 357, f° 9 - 10.

37 AD09 - 1 J 323.

38 AD09 - 1 MI 4 R 10, cop. Doat, vol 95 f° 192 r - 198 v et cart. Tarascon n° 14 et n° 62. « *le lieu est situé entre les montagnes, fortes étroites et infertiles qui était au temps passé peuplé de marchands, artisans et y habitaient force monde, lesquels soutenaient et supportaient les charges dudit lieu, mais à présent, tant à cause de la rareté du peuple qui est dans le dit lieu pour des raisons de mortalités qui sont advenues depuis longtemps, destructions de tous métiers, la petite valeur du fer et des mines par lequel la majorité du peuple se soutenait...* ».

39 AD09 - 1 J 285, AD64 - E 483/2, 688-691 et H.G.L., t° VIII, acte 190-1, col. 688-691.



Les fortifications de Tarascon

1- château comtal 2- portal du grand pont 3- poterne de l'Escoussière "montade al Castella" 4- porte de Foix 5- sentinelle de Tanoc 6- porte du Foiral puis de la Caussade 7- sentinelle puis tour de la porte du Foiral 8- sentinelle Saint-Michel 9- clocher tour de l'église Saint-Michel (1382) 10- sentinelle carrée 11- porte du Mazel Viel ou d'Espagne 12- tour de Mounègre 13- château de la Motte 14- sentinelle de la Mourallery 15- sentinelle du Dourc 16- sentinelle du Castella 17- poterne du château 18- porte de la Leude ou du Saut

brigands, contre les bêtes sauvages parfois, mais symbolisaient aussi la puissance et l'autonomie politique de la ville. Tarascon était donc une ville enclose de murs, avec des rues étroites, parfois en pente raide, avec des maisons en pierre et pan de bois, hautes et resserrées. Ce sont « *les villes murées qui assurent la tranquillité au-dedans et les fortifications qui font la sûreté des frontières* », écrit Vauban en 1700.

La présence de l'enceinte maçonnée appelée *Bailh de la ville*⁴⁰ va commander également l'allure de la croissance urbaine. Celle-ci s'est faite du sud vers le nord, par à-coups, marqués par au moins deux extensions successives de la muraille, qui auront pour effet de stabiliser, pour des siècles, l'espace urbain. Enfermant une superficie d'environ 2,5 hectares, cette seconde enceinte de réunification, dont on peut suivre le tracé grâce

40 AD09 - 8J44 f°16 r°, « Jean Faure, marchand, tient jardin hors la porte del Mazeilh Vielh et lieu dit a la Cadenne, confronte ... et d'aquilon le bailh de la ville ». (1651).

au plan napoléonien, date approximativement du milieu du XIII^e siècle. En marge, c'est aussi à cette époque, en 1239, que le comte de Foix donne le grand pont de bois à la ville.

Malgré la topographie naturelle du verrou, le plan de la ville close est donc nettement géométrique, de forme ovale. A l'origine, l'enceinte de pierre délimitait une ville haute de type semi-enveloppant autour de l'église primitive. Le noyau ancien était formé par une douzaine d'îlots de maisons au centre desquels se trouvait la place dite du Marché. Les vestiges des remparts, encore visibles aujourd'hui depuis la rivière, sont en partie, ceux de l'ancien château comtal situé sur le sommet du verrou et, surtout ceux des murs de ville au sud-ouest. Par contre, la muraille qui se développait sur la limite inférieure du cône de déjection en parallèle du ruisseau de la Bèssède, se trouve parfois incluse et se cache à l'intérieur même des habitations contemporaines.

L'urbanisation est née du commerce

Subordonné au château comtal, à l'origine, le *castrum* de Tarascon n'est pas, à vraiment dire, un terroir riche, mais il se trouve au centre de tous les échanges du haut pays et sur l'axe principal du Sabartès. Son activité ne concerne pas le commerce lointain, mais davantage la commercialisation des surplus libérés par le début de la croissance économique et démographique de la campagne environnante. Si l'élément d'origine de la naissance de la ville est la volonté politique du comte, nul doute que l'élément de croissance est le commerce et l'artisanat. Tout comme le mouvement a été accéléré quand le développement économique a été lié à la naissance de la vie politique.

Grâce à la charte lui concédant la liberté des transactions commerciales, Tarascon s'affirme comme un centre d'échanges très actif avec ses foires de mai et de septembre qui brassent une foule considérable au foirail de la ville⁴¹. Elle deviendra d'ailleurs un haut lieu des transactions d'animaux et de produits lainiers. Aux mains de bourgeois / tisserands, l'activité drapière fera la prospérité de la ville. Les entrepreneurs pareurs et marchands de

41 Cart. Tarascon, n° 22 bis, en 1300, le comte Roger Bernard donne en fief *le champ de la foire* aux consuls de Tarascon. Ce don entraîna certainement la construction d'une troisième porte dite « *porte du foirail* » sans doute à l'emplacement de l'actuelle porte « la Caussade ». Voir aussi, Cart. Tarascon N° 23, en 1301, le même comte confirme les donations faites par lui aux dits consuls de Tarascon dont celle du champ de la foire pour la somme de 30 livres.

draps obtiendront d'ailleurs une importante concession du comte en faveur de leur industrie en 1391⁴².

Le contrôle des deux ponts à péage est aussi une source importante de revenus qui accélère la croissance de la ville. La situation commerciale est favorisée par l'activité de plusieurs moulins bladiers⁴³, de tanneries, de forges, de foulons et de teintureries, qui seront les premiers signes d'un réel développement industriel.

La vie économique va donc se concentrer autour des marchés et des foires qui permettaient la venue de marchands étrangers au cœur du Sabartés. Notons que l'ancien foirail, rejeté dès l'origine en dehors de la muraille de ville se distingue encore par sa situation immuable. Il était séparé de l'avant mur de la fortification villageoise par le fossé du ruisseau de la Bessède, aujourd'hui avenue François Laguerre. Finalement, l'importance des foires de Tarascon était telle que, malgré la peste qui menaçait, les consuls ne décrièrent pas celle de septembre 1630, déclarant d'ailleurs que celle du mois de mai qui l'avait été pour les mêmes raisons, s'était tenue malgré tout, bien qu'à guichets fermés⁴⁴. Dès l'origine de la ville close, la place du marché s'est développée devant et au contact du porche de l'ancienne église dédiée à saint Paul⁴⁵. Ce porche sera d'ailleurs le gardien des mesures à grains de la ville⁴⁶ et le lieu des élections consulaires, même lorsque le complexe ecclésial sera élargi à l'église Saint-Michel.

42 Cart. Tarascon. n° 35. En 1391, le Comte de Foix, concède aux habitants de Tarascon de pouvoir fabriquer leurs draps dans leurs nombreuses fabriques, sans aucune marque, et de les vendre sans numéro partout où ils voudront.

43 Cart. Tarascon n° 27 et transcription dans AD09 - 102 S 252, le 4^e des Ides de décembre 1308, Gaston 1^{er}, Comte de Foix, donne en bail pour 100 livres tournois de monnaie royale en argent, à Arnaud de Celles, Pierre Corni et Pons de Pierre, consuls de la ville de Tarascon, le « *moulin de Quier avec les payxères, aqueduc et moulsture de tout le domaine de Quié. Item, « donne l'exercice, le pouvoir de construire et faire des moulins rodiers ou cordeillers par toute la rivière du fleuve de l'Ariège et rivière de Sos du pont d'Allat jusqu'au pas du Saut (del teil) et du pas de Sanscani, jusqu'à Corbeja avec les payxères et autres choses nécessaires* », le dit comte se réservant le tiers de la mouture. Les deux autres tiers vont à Pierre Arnaud de Château-Verdun, Chevalier et sénéchal du comte de Foix et aux consuls pour la communauté de Tarascon. Le moulin de Quier devait certainement être le moulin du bout du pont, rive gauche du Vicdessos, dans le faubourg Sainte-Quitterie.

44 AD09 - 135 EDT BB 1, f° 108v.

45 Cette dernière, construite au XI^e siècle, délaissée au XIV^e au profit de l'église Saint-Michel, abandonnée au XV^e suite au dépeuplement lié à la faible activité économique et reconstruite au XVI^e siècle, devenue l'église Saint-Pierre des Liens, sera appelée plus tard Notre-Dame de la Daurade, du nom d'une des chapelles dédié à la Vierge dorée.

46 AD09 - 5 V 12, Dans un mémoire adressé au Préfet, le 4 Juillet 1816, le conseil de fabrique de l'église de la Daurade rappelle que des mesures de grains étaient contre l'entrée de l'église et que le porche couvert de l'église faisait office de halle aux grains.

Au cœur de la vieille paroisse médiévale, cette agora était jadis entourée d'une forte concentration de maisons. On peut aussi attester que la totalité de ces maisons, dont une façade s'ouvrait vers la place, reposaient à l'origine sur des piliers de bois⁴⁷. Telle la maison de Jehan Séré en 1575 (inscrite aux M.H. en avril 1950), que nous signalons pour son intérêt historique. Ces maisons formaient sur trois côtés de la dite place un ensemble de rues en galeries ou couverts. Remarquons que certaines de ces habitations communiquent entre elles soit par les caves soit par un niveau supérieur. D'ailleurs, la plupart se partagent la moitié de la *cappelade*, c'est-à-dire la moitié de la toiture qui est contiguë à l'ensemble de la ligne de maisons. Aujourd'hui, la place a perdu, suite à un important incendie⁴⁸, aux dégradations du temps et aux alignements et acquisitions permettant d'agrandir l'espace communal⁴⁹, les deux tiers de ces habitations à arcades.

Voici la description faite en 1896 par un membre de la société de géographie de Toulouse en excursion à Tarascon «...*La porte d'Espagne appelée aussi Porte de Malbec. Après l'avoir franchie, une rue étroite pavée de cailloux pointus, avec une rigole en son milieu, conduit à l'antique forum de Tarascon. Cette curieuse place, fort ancienne, est bordée de couverts rustiques, de maisons en pans de bois, dont quelques unes sculptées. Les maisons situées sous les couverts sont construites sur un plan uniforme et caractéristique que l'on retrouve dans un grand nombre de villes du Midi : le rez-de-chaussée est formé d'une large baie, ouverte sur toute la façade et surmonté d'un arc en plein cintre outrepassé. A hauteur d'appui, se trouvent des sortes de comptoirs ou d'étals de granit, percés en leur milieu d'une étroite ouverture ou se trouvait une porte minuscule. Ces rez-de-chaussée devaient vraisemblablement servir de boutiques aux riches marchands de draps du Moyen Âge...*»⁵⁰.

47 AD09 - 8 J 44, (1651), f° 13 : « *Pierre Claverie, marchand tient une maison à la dite place appuyée sur des piliers de bois, confronte du levant la rue publique et la dite place, midi Antoine Flouraud, couchant la Coutcière du château et d'aquilon Paul Seré, contenant 27 canes...* ».

48 AD09 - 135 EDT BB 6, 22 novembre 1701, un terrible incendie ravage la ville, de la place de la Daurade aux portes de la Leude et du Foirail. Sur 124 maisons, 86 furent la proie des flammes. Voir aussi pour le Barri Clos : AD09 - 135 EDT BB1, 22-23 juin 1640, dans la nuit, un second incendie autrement plus important que celui du 26 février, ravage le Barri Clos entre la porte du Sault et la porte de Foix. Tout le barri est réduit en cendres. Il paraît que le fontenier étant absent, on ne pût donner à temps l'eau à la fontaine du Morou qui servait à abreuver tout ce quartier.

49 AD09 - 194 W 63, acquisition et enlèvement des décombres de l'ancien immeuble Cénac, 1944.

50 AD09 - ZO 40/30, Guénot S., secrétaire du comité de publication de la société de géographie de Toulouse in *Excursion à Tarascon et Videssos le lundi de Pentecôte 1896*.

Même enveloppée, le point d'attraction, la place du marché qui jouxte l'église primitive, décrite comme le noyau de la ville close, doit rester accessible afin que celle-ci conserve le monopole des échanges productifs. En 1304 déjà, il était défendu de vendre ou d'acheter des marchandises « *hors des clausures* » de la ville, sous peine de dix marcs d'argent d'amende et de la confiscation des dites marchandises⁵¹. Cette forme typique de protectionnisme local se révèle aussi dans l'acte du 17 juillet 1304, qui interdit d'apporter du vin étranger dans la ville pendant l'espace de deux mois « *autre que celui récolté dans le vignoble de la communauté, et ne pouvoir acheter de la vendange pour revendre le vin pendant les deux mois de défense* ». Et en cas d'infraction, il sera permis aux dits consuls de « *couper les bassins* » (tonneaux) et de détruire la vendange⁵². Dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit que d'inventer des prétextes pour empêcher certains échanges, par nature productifs. Cette forme de monopole est à l'évidence contre l'intérêt général de la fragile entité communale, puisqu'on favorise davantage la vieille ville au détriment des faubourgs. Pour cela, examinons la charte de 1401 qui, faisant suite à un différend entre les consuls de la ville et les habitants du dynamique *Barri du Bout du Pont*, limite la tenue des foires et marchés dans le dit faubourg : Archambaud de Foix envoya alors à Tarascon un commissaire qui ordonna que les habitants du bout du pont, aux jours de marchés « *ne pourront vendre aucune marchandise au préjudice de ceux de la ville, sinon des viandes bonnes à manger aux gens* »⁵³. Afin de protéger l'économie de la ville close, les chartes comtales vont plusieurs fois limiter les droits du barri.

Dans ce bourg étendu, le territoire ainsi délimité par la première enceinte sera rapidement trop exigu et au début du XIII^e siècle, l'expansion villageoise va se poursuivre au nord. Un nouveau quartier va s'implanter au pied du rempart, composé de six îlots de maisons. Ajouté tardivement à la ville forte, ce barri va s'étirer entre la porte de *la Leude* et le site du pont actuel sur l'Ariège, autour de l'abrupte chaussée ou « *caussade* ». Cette ancienne *carrieram publicam* de 1222⁵⁴ deviendra certainement la rue de Foix ou du Barri Clos. Mais force est de constater que l'essor de peuplement

51 Cart. Tarascon n° 73.

52 Cart. Tarascon n° 47 et 45.

53 Cart. Tarascon. n° 24.

54 Cop. Doat vol 83, f° 194 v° - 196 r° : 4 fév de mars 1222, Pierre de Palers (Pailhes) de Tarascon donne aux religieux du monastère de Boulbonne une terre qu'il avait en franc-alieu confrontant le « *valdus de palhers ... la carreriam publicam* » qu'avait donné son frère, Amiel.

dû à la croissance économique va déplacer presque en périphérie le point d'attraction : la place du marché.

Au bas Moyen Âge, la pénétration dans la ville close se faisait par deux portes situées dans l'axe du couloir de circulation. L'enceinte de pierre était percée au sud par la porte du *Mazel Biel* et au nord, au débouché d'un chemin abrupt, par la porte de la Leude⁵⁵. Cette dernière, appelée aussi porte du *Saut* au XVIII^e siècle, permettait jadis aux consuls de faire lever la leude, taxe portant sur les marchandises entrant dans la ville à l'occasion d'une foire ou d'un marché. En 1262, cette leude, qui dépend du comte de Foix, rapporte plus de 100 sous toulza⁵⁶.

Le Barri Clos

La Communauté de Tarascon, jusqu'alors imprécise, mal connue, apparaît et se manifeste pour la première fois d'une façon nette dès la première moitié du XIII^e siècle. Il semble que la ville et ses faubourgs aient été en place et que cet ensemble se soit maintenu sans grandes modifications pendant tout l'Ancien Régime. Notons à ce propos que c'est par cette nouvelle charte de franchises accordées en 1216 aux *prud'hommes* et à la communauté que le comte Raimond Roger de Foix règle l'expansion du nouveau faubourg « *fors le bourg* », donc en dehors des remparts de la ville.

Tout en taxant les habitants de ce barri, le comte régularise le lotissement de cet habitat spontané qui se presse contre la muraille primitive ou castrale. Très proche, trop proche, voire attenant aux remparts du *quartier de la Place*, ce nouveau faubourg avait tendance à amoindrir les capacités de défense de l'enceinte de la ville forte sur son côté nord, le plus exposé. Aussi, afin d'assurer son unité défensive et sa prospérité, il est donc accordé le droit de fortifier le nouveau barri, ou plutôt de l'inclure dans une muraille commune avec le *castrum* antérieur. Dorénavant, cette nouvelle extension portera le nom de *Barri Clos*. En 1308, dans une enquête inquisitoriale, on trouve la mention de « *...in barrio castri taraschonis...* ». C'est, à notre avis, la seconde et dernière enceinte de réunification de la

55 AD09 - 8°1624, Jean Duvernoy, *Registre d'inquisition de Jacques Fournier*, confession de Raymond Peyre de Quié, p. 1245.

56 Cop. Doat, vol 85 f° 24 v° - 30 r° et H.G.L.- édition 1872, vol VIII, preuves n° CLV, cc 1480-1481, p. 1910 : 10 des calendes de juin 1262, Roger IV, comte de Foix, donne à l'abbaye de Boulbonne une rente de 100 sous toulza de revenu annuel qu'il lui assigna sur les revenus de la leude de Tarascon, pour la dotation d'une chapelle qu'il devait fonder à Boulbonne et où il devait faire transporter les corps des comtes de Foix, ses prédécesseurs.

ville. Certainement déclassée après la réunion du barri à la ville, l'enceinte nord primitive restera encore visible au niveau de l'arceau de la porte de la Leude et de son prolongement vers l'ouest. Mais il ressort que cette double enceinte, sur cette partie de l'ouvrage fortifié, n'a plus rien à voir avec des préoccupations d'ordre défensif. En effet, si la porte de la Leude, toujours intégrée à l'enceinte primitive, va continuer à s'ouvrir sur la ville haute, on peut confirmer qu'elle perdra son rôle de porte principale. En devenant la porte du *Sault*, elle ne sera plus le point de levée des taxes. Elle ne sera même plus gardée et surtout fermée comme l'ensemble des autres portes.

Aussi l'entrée du grand pont de bois, située à l'extérieur de la première enceinte, sera incluse dans cette nouvelle muraille de réunification. D'un point de vue chronologique, il ne faut pas en conclure que la construction du rempart de la ville haute était antérieure à l'établissement du pont. Étant jusqu'alors sous l'unique surveillance du château et restant un point fort de la stratégie comtale, ce pont sera donné aux consuls en 1239 par le comte avec la condition de le tenir en bon état. Le temps où le château contrôlait cet itinéraire étant révolu, la ville de Tarascon va jouir des droits de péage du vieux pont pendant des siècles. Finalement, l'accès dans la ville se fera par l'ouverture de deux nouvelles portes fortifiées : Sur la rive droite, à l'entrée nord par la tour-porte avec double arceau dite le *Portal de Foix* (aussi de *Montaban* en 1578), laquelle sera démolie en 1775⁵⁷, et à l'entrée ouest, toujours rive droite, par la porte du grand pont à péage (*portal del Cussol* en 1578) encore en état en 1705. Si on remarque que le dit pont est en partie fortifié puisqu'il débouche sur la porte de l'enceinte urbaine, on trouve une autre mention, toujours en 1578, d'une *porta del cap del pont*. Ce détail important laisse supposer que la tête du pont située rive gauche de l'Ariège, était elle aussi fermée par une porte⁵⁸. Il s'agit alors d'une volonté de contrôler au mieux un passage urbain important, à tel point que l'on découvre en 1620 une éphémère porte « *du milieu du pont* ». En définitive on constate que cette porte rive gauche disparaîtra au cours du XVII^e siècle au profit d'une grossière chaîne en fer et d'une croix de bois.

De développement médiéval, ce barri clos est situé au pied de l'ancienne porte de la Leude et, autour de l'ancien chemin dit *la Caussade* qui permet aussi l'accès au foiral. L'espace dédié à ce foiral restera à jamais à l'extérieur des murs de ville. En 1301, le comte Roger Bernard III confirme

57 AD09 - 135 EDT BB 17 et 5 E 935.

58 AD09 - E 93.

les donations faites par lui aux consuls de Tarascon, dont celle du champ de la foire pour la somme de 30 livres. Ce don entraîna la construction d'une cinquième et dernière porte dite « *du foiral* » à l'emplacement de l'actuelle porte *La Caussade*⁵⁹. Peu après, un pan du mur primitif proche de la porte du Foiral, sera abattu afin d'ouvrir la rue d'*En Augé* qui venait buter contre l'ancien rempart. Celle-ci, parallèle à la rue de la Leude, conduit à la petite place *del Fournas*, à la rue Saint-Michel et à la place du marché. L'ouverture de cette rue permettait de sortir de la ville directement par la porte du Foiral sans passer par l'ancienne porte de la Leude à l'accès difficile.

L'extrait d'un coutumier processionnel de la paroisse Notre-Dame de la Daurade de 1669 nous permet de découvrir, grâce au cheminement de la procession de saint Marc, le vieux Tarascon. Cette procession ne sortait pas de l'enceinte de la ville, puisqu'au sortir de l'église, c'est par la place qu'on passait tout d'abord, empruntant ensuite la rue de la Leude, la porte de la Leude, la rue de la Font du Saut à laquelle succédaient la rue de Foix et la porte de Foix. Puis, en tournant sur la gauche, on prenait la rue des Escoussières, devenant un peu plus loin la rue de *dijous Cussols* (actuel quai Armand Sylvestre) qui longeait la rivière. Pour atteindre la rue du pont, on était obligé de passer sous des maisons dont la façade ouest était appuyée sur la muraille de ville. Au retour, la procession passait par la rue du pont, la rue de Foix et, en remontant au niveau de la Font du Saut, poursuivant à gauche, vers la porte du Foiral, puis sans sortir, vers la place et de là, à l'église par « *la première rue qui se présente* », la rue de Naugé, actuelle rue des chapeliers⁶⁰.

Enfin, précisons que si l'expansion du faubourg au début du XIII^e siècle, puis son emmurement ont pour effet de marquer la réussite du consulat naissant, ils distinguent aussi deux quartiers au sein de la ville forte : le noyau ancien situé dans la ville haute ou quartier de la Place et le *Barri Clos*. Dès lors on va assister à l'opposition entre la vieille ville habitée par une aristocratie de bourgeois / marchands et le *barri*, habité par des petits marchands et artisans. Très tôt, ces hommes du bourg, qui se sont alliés par des mariages et qui déployaient d'importantes activités commerciales, vont prendre une grande importance numérique, économique et sociale.

59 AD09 - 1 J 664 - cart. Tarascon n° 22. Voir aussi, AD09 - 135 EDT BB 18.

60 Copie dans AD09 - 1 PER 10/1913, BLAZY (L.-B.) *Extrait d'un coutumier processionnel de la paroisse N.-D. de la Daurade de Tarascon (fin du XVII^e s.)*. Bulletin historique du Diocèse de Pamiers, 1913, p. 190-191.

Ils finiront d'ailleurs par s'emparer du pouvoir politique dans une ville qui leur doit tout.

Avec la naissance d'une économie marchande, complétant la stricte économie rurale, la densification de l'habitat va s'avérer nécessaire et ne pourra être obtenue que par des surélévations en symbiose avec la rue. Les habitations s'inscriront dans un tissu continu de maisons contiguës alignées en front de rue. A Tarascon, la rue du Barri est toujours montante et étroite. Jadis, elle était obscurcie par les étages des maisons à ossature de bois qui s'élevaient en encorbellement sur deux ou trois niveaux assis sur un soubassement de pierre. Aussi, afin de pérenniser ces habitations, faisant suite au terrible incendie de juin 1640, qui réduira le *Barri Clos* en cendres⁶¹, la technique de l'encorbellement sera exclue à la reconstruction de ces maisons. Ces maisons à étage, plus profondes que larges, descendent pour la plupart vers la rivière et le grand pont, autour de ce qui deviendra la rue de la porte de Foix, l'actuelle rue du Barry. Voici ce qu'écrit Jean-François Soulet « ...les voyageurs n'affichaient que mépris pour ces petites cités (Ax, Tarascon et Foix) aux murailles en ruine, aux châteaux seigneuriaux croulant, aux églises mal propres, aux maisons en torchis surplombant des rues étroites et tortueuses... »⁶².

Malgré tout, la perception d'un groupement très dense dans cet urbanisme des XII^e et XIII^e siècles à Tarascon doit être relativisée par l'existence de jardins, vergers et parfois de vignes à l'intérieur de la muraille. On trouve en 1320 une mention d'une rue des jardins de Saint-Michel⁶³. Cet endroit devait être assez important pour donner un nom spécifique à cette rue. Mais il semblerait que tous les jardins de Tarascon n'étaient pas groupés en un seul endroit de la ville. En effet, on trouve aussi mention de pigeonniers et de jardins du côté du Castella⁶⁴. Ces morceaux de campagne sont encore indiqués au XVIII^e siècle, alors que le regroupement pré-urbain est ici une réussite, faisant de la ville médiévale une « *ville champêtre* ». Il nous faut préciser que malgré la densité de cet habitat, le cimetière est lui-même à l'intérieur de l'enceinte et non

61 Voir note 27. « ... le plus peuplé et le plus marchand de la ville ». Il paraît, d'après la délibération qui fut prise à la suite de ce malheureux événement, que presque tout le Barri fût réduit en cendre.

62 AD09 - 8° 1546, Jean-François Soulet, in *La vie quotidienne dans les Pyrénées sous l'ancien régime du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1974, p. 169-170.

63 AD09 - 8° 1624 - Jean Duvernoy, le registre d'inquisition de Jacques Fournier, t°2, p. 595.

64 AD09 - 8 J 44 (1651) : « Phelip Deguilhem, marchand, tient jardin et pigeonnier al Castela, ... couchant le pigeonnier pour la moitié pour n'être qu'appuyé sur le précipice 3 canes 5 palmes et le dit jardin 51 canes... ».

à l'extérieur, comme le resteront le foirail, les fourches patibulaires de *Lafrau* ou encore l'hôpital. Précisons encore que dans le même acte de 1216 est déjà mentionné un *hospicium* dont on ne connaît pas la situation, mais qui a put être le pôle de développement du faubourg Saint-Jacques ou *hors la porte*, autour de l'hôpital du même nom.

Le Barri du Bout du Pont

Le dernier faubourg à se structurer au Moyen Âge est celui du Barri du Bout du Pont ou « *barri del cap deu pont* », l'actuel quartier Sainte-Quitterie, baigné par les eaux de l'Ariège et du Vicdessos. Si le pont relie les deux faubourgs, le barri de la rive gauche ne sera réuni à la ville (ou du moins au consulat de Tarascon) que plus tardivement, en 1300⁶⁵. La confirmation des franchises de 1304 en définira d'ailleurs la territorialité. Mai encore faut-il mentionner que ce rattachement d'une partie de la châtellenie de Quié à celle de Tarascon ne fut que fiscal, les habitants du faubourg Sainte-Quitterie sont restés justiciables du bayle de Quié.

Tout comme le faubourg Saint-Jacques, ce barri ne sera jamais véritablement enclos ou du moins inclus dans la fortification, déjà considérable. Le *Barri du Bout du Pont* était uniquement protégé par des grosses portes qui fermaient certaines rues, par exemple les rues du Moulin, de Saurat et de Quié⁶⁶. Si l'organisation des habitations n'est pas spécifique, ce faubourg se caractérise par des maisons alignées formant la rue. Situé sur la rive gauche, il tirait aussi avantage des larges fossés que présentent les deux rivières et la tête de pont était sous la garde d'une grande croix de bois et fermée par une grosse chaîne plus symbolique que défensive.

Le vaste *Barri du Bout du Pont* prend naissance à la jonction du vieux pont de bois et de l'ancienne église Sainte-Quitterie. Si l'emplacement de cette église, qui va subir plusieurs inondations dévastatrices, nous est bien connu, les raisons du site de sa construction posent de nombreuses interrogations. Ce quartier moins sévère, plus aéré, qui s'apparente plus à

65 AD09 - E6, cart. Boulbonne n° 76, Tour Ronde XXVIII, 34, cart. Tarascon n° 23 et B.M. Toulouse, ms 638, f° 76.

66 AD09 - 135 EDT BB 1. Le 3 août 1631, la peste ravage la région. Par mesure de sécurité, les consuls font fermer les portes de Foix et du Mazel Viel. L'entrée de la ville n'est plus permise que par la porte du Foirail ou une garde des plus sévères est faite de jour et de nuit. Au faubourg, les portes du Moulin et de Saurat sont condamnées, celle de Quié ouverte, est aussi strictement gardée.

une ville basse avec son église⁶⁷, s'étire à l'ouest vers l'emplacement du futur quartier Saint-Roch, le village de Quié et plus au sud le quartier de Sabart, à l'entrée de la vallée de Vicdessos. Il s'agit là, certainement, de la dernière véritable expansion de la ville au Moyen Âge. Son emprise ne s'exprime plus par une enceinte, mais par des limites communales. En fait, on peut supposer que l'expansion du début du XIII^e siècle est menée en simultané avec le barri clos, puisque ce barri du Bout du Pont n'est jamais mentionné auparavant dans les confirmations de franchises. Il va apparaître en 1224 dans la bulle du pape *Honorius III*, relative à l'église de Sabart qui confirme les biens appartenant à l'abbaye de Saint-Volusien de Foix. Parmi ces biens figure l'église de Sainte-Quitterie du faubourg de Tarascon⁶⁸.

Approche d'une population

Nos connaissances au sujet du peuplement primitif ne peuvent guère être que conjecturées. On sait que la première moitié du XIV^e siècle fut une période d'expansion malgré un certain ralentissement dû entre autres à la grande disette de 1323 qui désola tout le Midi de la France. Même si la peste noire frappa durement en 1348 et puis en 1361, on peut penser que la population de Tarascon continua à se régénérer grâce à une certaine migration naturelle venant de la montagne et des villages voisins. Aussi, en 1390, lors du dénombrement des feux fiscaux (document établi pour la levée du fouage) du comté de Foix à la fin du règne de Gaston Fébus⁶⁹, la ville de Tarascon comportait 200 feux allumants (un ménage ou une famille). Mais elle n'est taxée que pour 179 feux, ce qui correspondrait à 900 habitants environ. Mais, s'agissant d'un document d'imposition, il ne comprend pas la part la plus pauvre de la population, celle qui ne pouvait être imposée.

Si Tarascon dépasse certainement les neuf cents habitants en 1390, rappelons que la vieille cité va connaître, bien avant les troubles des

67 Étonnante la requête du quartier de Sainte-Quitterie, anciennement *le Barri d'au-delà du pont*, qui le 19 août 1790, demande à être séparée de la commune de la ville de Tarascon et à être constituée municipalité distincte. Le 10 avril 1791, la pseudo-commune de Sainte-Quitterie est de nouveau réunie à celle de Tarascon par l'Assemblée Nationale.

68 Cop. Doat 96, f° 267r – 271 r, cart. Boulb. p.12 et Gallia christiana, XIII, Instr.; p. 91.

69 AD64 - E 414, AD09 - 8° 64 - Dufau de Maluquer (A.de), *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901 et AD09 – ZO 41/26, Barrière-Flavy (C)- *Censier du pays de Foix à la fin du XIII^e siècle*, Toulouse, 1898, p. 50-52.

guerres de religion, un dépeuplement assez considérable au milieu du XV^e siècle, dû à la baisse de l'activité économique. C'est certainement la première grande crise démographique que connut la vieille cité. Les guerres de religion, les incendies et les fréquentes épidémies vont entraîner aussi d'importantes migrations. En 1628, la peste fait le siège de la ville, les portes se ferment et le commerce vit au ralenti. Malgré l'enceinte de pierre et un lazaret formé dans un communal à l'entrée de la ville, où l'on retient en quarantaine les étrangers, le fléau entre dans la cité. Douze membres du conseil de ville dont deux consuls et une grande partie de la population meurent en un mois. Plus tard, le 7 février 1702, un arrêt du conseil d'État du roi Louis XIV décharge la commune d'impôts pendant trois ans en raison de l'incendie de la ville en 1701. Malgré l'octroi par le roi de 4 690 livres pour la reconstruction de la ville, le traumatisme est si grand que, le 7 novembre 1702, le conseil politique demande à l'évêque de Pamiers l'autorisation de faire une procession solennelle le 22 novembre et à perpétuité, en commémoration de l'incendie du 22 novembre 1701⁷⁰.

Le tableau paraît déjà bien sombre, mais il faut remarquer que le XVII^e siècle sera celui du séjour, parfois très long, de plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie. Le 30 avril 1656, il est demandé de garder au mieux la porte de Foix, afin de pouvoir prélever l'imposition permise par arrêt de la cour du roi, sur les marchandises et denrées qui pénètrent dans la ville (qui sortent et qui se vendent). Cet impôt devait permettre de payer les charges dues pour le logement des gens de guerre⁷¹. Ajoutons que les impositions de guerre sont énormes et les finances peuvent être importantes. Tarascon, enserrée dans ses murs, 500 maisons en 1701, devait compter une population déjà dense, avoisinant les 1 300 habitants. On est à se demander où pouvaient bien cantonner des régiments tels que celui de Guyenne, dont l'effectif atteignait 3 500 hommes⁷². Constatons au cours de ces années une natalité excessive : les registres paroissiaux accusent pour la seule année 1648 cent soixante baptêmes, en 1911 il n'y en aura que vingt huit, toujours pour les deux mêmes paroisses Saint-Michel et Sainte-Quitterie.

Il faudra attendre le XVIII^e siècle pour que Tarascon dépasse les 1 300 habitants. Lorsque la révolution s'annonce, Tarascon compte

70 AD09 - 135 EDT BB 6 et 18.

71 AD09 - 135 EDT BB 3.

72 AD09 - 1 PER 3/1913, Vincent Cénac : *Épisodes de la vie militaires à Tarascon sous le gouvernement du comte de Tréville, de 1645 à la Paix des Pyrénées (1659)*. In bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts, vol. 13, p. 49-64.

1 364 habitants en 1788, dont 322 hommes en état de porter les armes, 161 vieillards, 525 femmes et 356 enfants. En 1846, au sommet de la courbe démographique de l'Ariège, Tarascon comptera 1 530 habitants, bien moins que les 1 675 habitants de 1836. Un léger recul lié au taux de mortalité est à lier à l'épidémie de choléra de 1854. L'attaque du fléau appelé « *le maïchant mal* » emportera 72 habitants, parmi eux, 20 hommes, 29 femmes et 23 enfants, dont 70% au faubourg Sainte-Quitterie. En 1872, la population agglomérée est de 1 365 habitants pour un total de 1 534. Autres détails pour la même année, sur un total de 317 maisons, on en a 86 situées entre le Mazel Viel et le Saut, 53 entre le Saut et Hors la Porte, soit 655 habitants pour l'ancienne ville close. Au faubourg Saint-Jacques, on trouve 184 habitants et 32 maisons et enfin au faubourg Sainte-Quitterie, 514 habitants pour 113 maisons. Avant de connaître le pic maximal de sa population en 1975 avec 4 167 habitants, notons l'importante désaffection de la ville haute en 1931. En effet, sur les 2 559 habitants, le vieux quartier de la place ne compte plus que 300 habitants, tandis que le bas quartier « moderne » des hauts-fourneaux en regroupe 1 500.

Si la stabilité de la population est le fait dominant, le phénomène migratoire n'est pas à négliger. C'est entre 1921 et 1975, héritière de l'Ariège « des hommes et du fer », que la population de Tarascon connaît sa plus forte croissance urbaine. Les migrations peuvent être définitives, permanentes, saisonnières ou conjoncturelles. Sans aller au-delà dans les comparaisons, la croissance économique et démographique va apporter d'énormes changements à l'aspect de la ville. Après la naissance des quartiers d'habitations pour les ouvriers et cadres de l'usine Péchiney dans les années 1930, d'autres ensembles vont s'élever sur la rive gauche, entraînant la création du groupe scolaire de Sabart, du collège, de la gendarmerie, etc La croissance est donc forte, mais elle ne va pas durer !

Par dessus les siècles

Le reste de nos propos, sous l'éclairage des textes, est aussi très ponctuel mais intéressant tout de même à noter. Si le pays de Foix, comme tous les états du comte Gaston Fébus, connut ce miracle de ne pas voir la guerre au XIV^e siècle, la guerre de Cent Ans relança la construction militaire. À cette période, Sicard de Lordat, l'architecte militaire du comte Fébus, met en œuvre les travaux de réaménagement du château de Foix. Son équipe assure aussi les gros travaux des murailles de Pamiers de 1357 à 1360 et ceux de Mazères vers 1365-1380.

À Tarascon, du côté du foirail, en face du *Masel Bièlh*, vers la même époque, en 1382, les Tarasconnais participent eux aussi à l'effort général de fortification, ou du moins de protection. En pleine guerre de Cent Ans, on finissait de construire l'altièrre tour carrée de l'église Saint-Michel⁷³. Cette église, entourée de son cimetière, où des tombes faites en dalles de schiste « *des temps carlovingiens ou simplement une période plus rapprochée de nous dans l'époque romane...* » y furent découvertes en 1879⁷⁴ et 1947, est mentionnée au début du XIV^e siècle⁷⁵ à l'intérieur des murailles. D'ailleurs ces tombes pourraient confirmer l'ancienneté d'un premier sanctuaire élevé en ce lieu. Comme dans nombre de villes castillanes où les églises étaient proches des remparts, ce clocher, véritable donjon haut de vingt quatre mètres sur huit mètres de côté, fortifié comme il se doit, est une tour de guet non négligeable face à l'est. Partie intégrante des défenses de la ville, cette tour crénelée, couverte d'un pavillon pyramidal encore au milieu du XX^e siècle, vient compléter tardivement le dispositif architectural à caractère militaire de l'ancien *castrum*. Après avoir perdu sa couverture en 1938⁷⁶, le clocher Saint-Michel est aujourd'hui isolé suite à la destruction de ses chapelles et du déplacement du cimetière. Il est aussi décrit comme étant l'unique cas d'intégration d'un clocher d'église dans une muraille villageoise du pays de Foix. A noter, comme l'écrit Robert Roger que « *...le clocher montant du fond de l'église Saint-Michel de Tarascon est tout à fait exceptionnel et il ne faut voir, dans sa construction, que la continuation des pratiques romanes...* »⁷⁷. En effet, extérieurement, il ne diffère des clochers romans de la vallée que par ses deux étages de baies géminées en arc brisé.

On connaît moins bien la période exacte des travaux de la tour-porte du *Masel Bièlh*, dite aussi d'Espagne ou de *Malbec*, mais on peut

73 AD09 - E 357, f° 9 – 10. Le 17 janvier 1382, Michel Berteu qui avait été chargé de la construction du clocher, rend quittes les bailes des églises de Tarascon et les consuls d'une somme de vingt florins d'or aragonais.

74 AD0 - 1 PER 16/1884 *Excursion dans la vallée haute de l'Ariège*. - Congrès archéologique de France, Pamiers, Foix, Saint-Girons, 1884, p. 99-110 : voir la visite de la ville de Tarascon sous la conduite de Félix Garrigou, compte rendu par M.J. de Laurière, et AD09 - 1 PER 30/1884, Félix Pasquier, *Découverte de sépultures à Tarascon* - Bull. soc. arch. Midi de France, 1884, p.26. Fouilles de A. Garrigou, 1879, derrière la tour Saint-Michel par Michel Cire in *Mérovingiens ou Ibères ?*, Caugno n°14, 1984.1MMM884, p. 26

75 B.N. ms. Lat. 4269 et AD09 – 8° 1802, *l'inquisiteur Geoffroy d'Ablis et les cathares du comté de Foix (1308-1309)*, traduit par A. Pales-Gobillard, 1984, p. 343. Un borgne du *Val-de-d'Aignes* est enterré par un hérétique dans le cimetière de l'église du « *bienheureux Michel* » de Tarascon.

76 AD09 - 20 1717. Rapport de l'Architecte Départemental des Monuments Historiques 14 décembre 1937.

77 AD09 - 1 PER 3/1912-1913. Robert Roger, *le clocher de l'église Saint-Michel de Tarascon*.

supposer que sa re-fortification doit dater de la même période que la tour Saint-Michel « ...elle est couronnée de merlons carrés. Deux archères à étrier, du même type que celles qui subsistent dans les tours, percent deux merlons centraux dominant la porte. Le passage de la porte mesure 5 mètres de long et celle-ci était double, aux deux extrémités du passage. Les deux entrées sont en ogives et derrière la porte extérieure est pratiquée une encoche, en hauteur dans le bâtiment, qui devait permettre d'ajouter une herse... »⁷⁸. De nombreuses villes murées, de par leur système défensif médiocre et incomplet, étaient plus aptes à repousser une bande de pillards qu'une armée bien organisée. Symbole du pouvoir comtal et consulaire, prise et reprise pendant la période des guerres de religions, la gracieuse cité tarasconnaise, assurait seulement la sécurité commerciale.

Le château et la ville de Tarascon seront l'objet de sanglantes luttes entre catholiques et protestants. Le 27 septembre 1568, la violence faisait rage dans la ville avec le début des guerres religieuses. Les troupes réformées de Jean-Claude de Lévis, sieur d'Audou et de Bélesta, et du capitaine de Gudanes, Plaïgues Fantillou surprennent la ville catholique de Tarascon et le château comtal grâce à des complicités internes « *les rues étaient jonchées de corps qui nageaient dans leur sang* ». Ils laisseront une garnison, après avoir massacré bon nombre de catholiques et martyrisé le curé Baron. Ce dernier, recteur d'Ornolac, qui était en prière dans l'église de Notre-Dame de la Daurade, sera frappé et torturé avant d'être conduit sur le haut du rocher qui surplombe l'Ariège « *sur la cime duquel était l'ancien château de Tarascon* », et précipité dans la rivière⁷⁹. Le texte témoigne de l'existence du château et de son ancienneté, mais aucunement de sa disparition comme indiquée par certains chercheurs. À ce sujet, dans la nuit du 8-9 juin 1569, jour de la Fête-Dieu, les catholiques de la vallée de Vicdessos, avec à leur tête le capitaine Traversier de Niaux, sieur de Montgascon, reprennent la ville aux protestants d'Audou en empruntant peut-être la *montade* du Castella, située rue du pont vieux : « *ils grimperent avec une très grande difficulté et au péril de leur vie jusqu'au sommet du rocher escarpé, sur lequel est baty le château de Tarascon, ils pétardèrent la porte si à propos qu'étant entré...* »⁸⁰, ils surprennent et égorgent la garnison protestante du château ainsi que leur chef, le capitaine Plaïgue. Il est écrit que Montgascon, en représailles de la cruauté exercée contre

78 Florence Guillot, *Monographies villageoises en Sabarthès*, éd. Lacour, Nîmes, 1999.

79 AD09 - G 38, f° 70-73.

80 AD09 - F2, f° 142 - 143.

le curé Baron et les soldats catholiques l'année précédente, fera précipiter soixante six protestants du haut du rocher du Castella dans le gouffre de la Mayre⁸¹.

Au cœur de cette période assez troublée, le château comtal, occupé en 1578 par un châtelain catholique du nom de *Corbayran del til*⁸² devait être en mauvais état, ou du moins pas en état d'accueillir un prince. Si bien que, lorsque Henri III de Navarre, comte de Foix, le futur Henri IV roi de France, est accueilli en avril 1578 à Tarascon, c'est au château *La Motte*⁸³, appartenant à la famille de Miglos, qu'il réside à l'invitation des consuls. Ceci, avant d'aller visiter, en ces temps extraordinaires où tout était mêlé et confondu, guerres et plaisirs, massacres et festins, comédies légères et drames horribles, la grotte de Lombrives.

Quoiqu'il en soit, après les salves d'honneur annonçant son entrée dans la ville par le portal de Foix, le roi arrive au château La Motte. La maison de monsieur de Miglos se devait d'être plus accueillante à tous les niveaux ! Ce même manoir que les consuls achèteront le 7 avril 1601 à Charles de Miglos et dame Elisabeth Dugout, sa femme, pour 2 000 livres, y compris le jardin dit de Madone joignant la place du Mazel Viel. Pendant la réception les consuls remettront au prince un curieux présent : six jeux de

81 AD09 - 8° 1577, Jean-Jacques Delescaze. *Le mémorial historique contenant la narration des troubles et ce qui est arrivé diversement de plus remarquable dans le Pays de Foix et diocèse de Pamiers depuis l'an de grâce 1490 jusqu'en 1640*, p. 86 - Edité par Félix Pasquier - Foix. 1891-1894, in-8°, 280 p. Voir aussi AD09 - F2, 1 J 639 et 1 J 679.

82 AD09 - E 360, On trouve en 1533, noble *Corbayrand de Tilhio*, châtelain de Tarascon. AD09 - E 93, 1578, noble *Corbayra del Til*, *castella de Tarasco*. En 1598, c'est encore un *du Tilh*, qui est châtelain de Tarascon, puisque de Delescazes nous apprend qu'il fut rétabli par le vicomte de Mirepoix, sénéchal et gouverneur du pays de Foix « en la possession et jouissance du château qu'occupait par violence, le huguenot de Rigoyrans, au préjudice du droit acquis au dit du Tilh ». Mais on s'interroge vraiment sur le rétablissement de *Du Thil*. En effet, on découvre encore en 1599 et 1600, un *Pierre de Miglos*, *sieur de Rigoyrans*, capitaine du château de Tarascon, voir AD64 - B 3268 et B 3276. On s'accorda peut-être à conserver un capitaine huguenot, alors même que le mi-partiment consulaire (2 catholiques - 2 protestants) était effectif à Tarascon depuis cette même année 1598. Mais en 1601, c'est bien noble *Jean du Tilh*, qui est capitaine du château de Tarascon, voir AD09 - 5 E 456, f° 125.

83 Cart. Tarascon n° 56. Le 20 juin 1421, un acte oblige la *Dame Catherine de Miglos* à fermer la porte du château dit de *la motte* qui avait été faite vis-à-vis du *Mazel Vieil*, vu que les consuls ne lui en avaient permis l'ouverture que pour faire passer les matériaux nécessaires aux réparations de sa maison.

L'acte latin du 20 juin 1421 et les deux ordonnances du 5 août 1475 et 28 mai 1477 prouvent bien qu'il existait deux châteaux mityens : le château La Motte, appartenant à la famille de Miglos, et le château féodal appartenant au comte de Foix. Voir aussi, cart. Tarascon n° 94, le 9 novembre 1520, on produit un inventaire pour les syndics de Tarascon, contre le sieur de Montgascon, qui retenait par la force des biens appartenant aux habitants de Tarascon au préjudice des édits de pacification et surtout de libérer les consuls qu'il avait fait prisonniers au château de la Motte. Voir aussi, cart. Tarascon n° 6, le 20 juin 1556, les consuls achètent à Traversier de Montgascon et à dame noble Marguerite de Sicre, l'Hort ou jardin de Madone, sis au Mazel Viel et attenant au château Lamotte, pour la somme de 60 écus petits.

cartes à jouer. Puis s'ensuivra dans l'enceinte du dit château, une collation « avec du pain, du vin rouge, du vin claret et du vin blanc, ainsi qu'une épaule de mouton avec les épices pour l'accompagner, pour la somme de 2 écus 7 sous 2 deniers ». Vient ensuite le moment de quitter Tarascon par la porte d'Espagne située au sud en direction du pont d'Alat. Mais avant de partir, les consuls vont fournir pour 16 livres de cire *obrada*, travaillée en forme de gros cierges, qu'ils vont prendre dans l'église de Notre-Dame de la Daurade, pour servir à l'éclairage du prince dans la grotte.

Dans ce même cahier de compte du trésorier des consuls de Tarascon pour l'année 1578-1579, on trouve mention de la réparation d'une pièce d'artillerie, ainsi que l'achat de la poudre qui servit aux salves d'honneurs annonçant l'arrivée du roi de Navarre, « *per la benguda de nostre prince per fere tirar lartilaria* »⁸⁴. En cette année 1578 où une paix précaire est maintenue, cette unique pièce d'artillerie montre le peu de moyens de la ville face à une possible troupe armée. Quelques années après, en 1622, ce sont deux canons prêtés par la ville d'Aix que l'on garde au Mazel Viel⁸⁵.

Malgré l'édit de pacification de Fleix (1580), la ville continua à être l'objet des convoitises des deux partis. Le sieur d'Audou tenta un nouveau coup de main contre Tarascon en août 1580. Ses troupes prennent la ville, mais elles en sont rapidement délogées par les catholiques quelques jours après et se réfugient dans les montagnes d'Aix et du Vicdessos. Tarascon reste un enjeu important, la ville sera prise en 1581 par les protestants qui l'occupent quelque temps, mais en sont chassés le 23 novembre par les troupes du sieur de Castelnau-Durban.

Foyer de guerres continuelles, cinq ans après l'étrange visite à Lombrives, Henri de Navarre a du mal à imposer le calme sur ces terres. Aussi, il va ordonner, par une lettre du 3 janvier 1582, adressée à Jacques de Villemur, sieur de Pailhès et gouverneur du Pays de Foix, de démanteler les fortifications de Tarascon. Mesure radicale, afin de pacifier les choses et d'éviter « *que ces altérations n'apportent que de la ruyne a mes subjects, car il est à craindre que le mal ne s'étende plus avant. A quoi je désire remédier et ne pense point moyen plus propre qu'en faisant démanteler ma dite ville, mon chasteau et faire desmolir les guarites, flancs et ce que vous*

84 AD09 - E 93, « *Item plus avons fourni à Gayur le forgeron pour réparer une pièce d'artillerie pour la venue de notre prince quand il vint à la cauna de Lombriga...* ».

85 AD09 - 135 EDT BB 1. Le 14 août 1622, la compagnie bourgeoise de Tarascon se met en marche traînant à sa suite les deux canons que la ville d'Aix lui a prêtés, et que l'on gardait au Mazel Viel.

coignoistrés estre besoing de la maison de la Mothe Bardigues, mesme l'ouvrir du cousté de la rivière pour oter toutes occasions d'entreprendre les ungs sur les autres...»⁸⁶. En septembre de la même année, le sieur d'Audou réussira à s'emparer de Tarascon et de façon durable cette fois-ci, puisque la ville restera 17 ans aux mains des réformés. Pourtant, à notre connaissance, aucune démolition ne sera engagée. Au contraire on va faire en sorte de conserver la ville en état, et encore mieux, de réparer l'ensemble des défenses.

Entre temps, le huguenot Jean-Claude de Lévis-Léran, sieur d'Audou, nommé gouverneur du Comté de Foix en 1584, par le roi Henri III de Navarre, nous informe de l'importance de la ville en 1585 « *Tarascon est fort important tant par le regard de l'Espagnol que pour tenir en obéissance les vallées de Vic-de-Sos, Siguer et Saurat, et même pour mettre l'imposition sur les mines, chose qui ne se fera sans grande difficulté* ». Mais aussi on découvre dans le même rapport le réel état de la fortification « *vu l'importance de cette place et le peu d'assurance qu'il y a aux habitants, il est besoin de la remettre en telle réparation qu'elle soit désormais défensible, et à cette fin y entretenir dix soldats pour le moins ; quant à la réparation elle ne saurait couster plus de cent écus bien ménagés, et cependant il en peut revenir grand profit et utilité...* »⁸⁷.

Au début de l'année 1599, suite à la supplique de Pierre de Miglos, sieur de Rigoyrans, pour obtenir la visite du château de Tarascon, dont il est le capitaine, Guilhem Bernet, maître maçon de Tarascon, rédige le 16 avril un devis des réparations nécessaires pour le dit château. Le 26 août, Pierre de Miglos obtient la somme nécessaire auprès de la chambre des comptes de Pau pour réaliser ces réparations. Le marché est passé en janvier 1600 avec Jean Cabanac pour la réparation du château et le 2 novembre, les consuls de Tarascon attestent que les travaux ont bien été faits pour un montant de 21 écus sol⁸⁸. On peut souligner la désaffection de cet édifice, puisqu'on sait que seulement trois soldats étaient affectés à la garde de celui-ci⁸⁹.

86 AD09 - 8°1533/6, Charles de la Hitte, *lettres inédites de Henri IV à M. de Pailhès, gouverneur du comté de Foix et aux consuls de la ville de Foix (1576-1602)*, in Archives historiques de la Gascogne, t. X (1886), p. 45-46.

87 AD09 - 1 MI 5 R 10 et AD64 - E 457.

88 AD64 - B 3268.

89 AD64 - B 3276, voir les deux quittances du 7 mars et 24 novembre de Pierre de Miglos, pour les gages des trois soldats.

Au-delà des événements liés aux guerres religieuses, notons que les consuls de Tarascon achèteront le 30 mars 1601, le dit *castel de la Motte* ou *Lamothe*, à noble Charles de Miglos et dame Ysabeau Dugout sa femme, pour 2 000 livres. Le même acte d'achat comprend aussi le jardin dit de *Madonne* joignant la place du Mazel Viel⁹⁰. Cette acquisition est surprenante, car à ce jour, on ne connaît pas la véritable destination de cette maison forte au sein du patrimoine de la communauté. On sait par contre que celle-ci ne servira ni de prison, ni d'école, ni d'hôtel de ville. Par ailleurs, dans le dit enclos de cette maison noble qui « *confronte au midi la place du Mazel Viel, au couchant les rochers et le précipice, et d'aquilon la placette de la ville qui est entre le dit enclos et le rocher ou était le château du roi* », on découvre que plusieurs habitants vont bâtir des maisons et des pigeonniers avec des jardins⁹¹.

En l'année 1632, la communauté se trouvant affligée de la contagion de peste, délibère « *qu'on construirait une chapelle dédiée à Saint-Roch à l'emplacement de l'oratoire situé sur le jardin du sieur Fauré Lacaussade, ce qui a été négligé jusqu'ici...* »⁹². C'est, à cette époque que s'annonce la démolition du vieux château de Tarascon. Le 28 octobre 1632, Louis XIII et le cardinal, duc de Richelieu se trouvent à Toulouse. Le 8 novembre, le roi signe une ordonnance adressée au sieur de Laforest-Toyras, gouverneur du château de Foix, pour lui enjoindre de démolir les châteaux de Montaut, de la Bastide-de-Sérou, de Roquefixade et de Tarascon. Le 10 novembre, le capitaine Teulade de Foix, chargé de son exécution, avise les consuls de Tarascon que par ordre du roi et de son ministre-Cardinal, que le château doit être démoli *rez-terre* aux frais de la ville. Ceci afin que « *...les factieux ne se puissent prévaloir des dites places pour troubler le repos et tranquillité de nos subjects...* ».

La tour de Montnégre⁹³, proche de la porte d'Espagne, et le château Lamotte qui appartenait aux consuls depuis 1601, subiront en partie le même sort. Le 15 novembre, il fut ordonné de faire venir des gens des divers lieux du consulat pour commencer la démolition. Le 17 novembre,

90 AD09 - 1 J 664, cart. Tarascon n° 10, n° 132, et AD09 - 5 E 456, f° 133.

91 *Idem*, dénombrement des consuls en 1667, pièce n° 28 et 8 j 44 (1651), f° 30, 73, 80 et 81.

92 AD09 - 135 EDT BB 13, délibération du 12 mai 1757, en faveur de la construction de la chapelle Saint-Roch.

93 Cart. Tarascon n° 12 et AD09 - 180 EDT AA 1, f° 2-6. Dénombrement du comté par Michel Duvernys, notaire et procureur du comté, 7 décembre 1445. Un extrait de cet inventaire dit grand livre blanc, nous indique que le dit comte de Foix possède en dehors du « *castel et villa* » de Tarascon une tour appelée « *la tor de Mont Negre* ».

le sieur de Laforest-Toyras, superviseur des travaux exige 25 hommes de corvée pour raser le château. Il abandonne aux consuls les dépouilles et matériaux afin qu'ils soient employés à d'utiles réparations dans l'intérêt de la ville. Il ordonne que la surveillance s'effectue par un des quatre consuls, un des vingt quatre conseillers et l'un des deux syndics. Ceux-ci sont chargés de donner au commissaire le nom de tous les habitants qui se seront refusés à venir faire leur corvée, se réservant de les punir. C'est aussi, avec peu d'enthousiasme, que les Tarasconnais vont accomplir cette tâche de démolition, d'ailleurs estimée trop lente par le gouverneur de Foix. Le 9 janvier 1633, Laforest-Toyras, donne des ordres pour terminer les travaux de démolition du château de Tarascon qui avaient débutés en novembre⁹⁴. C'est dans ces circonstances que l'ancien *castellum* des comtes de Foix venait de s'effacer du patrimoine tarasconnais pour toujours.

En ces périodes de guerres, l'adaptation des infrastructures aux évolutions de l'armement fait aussi difficulté, ce qui explique parfois la réfection partielle de l'enceinte. D'ailleurs, un des rôles essentiels des consuls à travers les siècles consiste à organiser les travaux de défense de la ville. Les comptes consulaires, conservés très partiellement pour la première moitié du XVII^e siècle, font état d'un vaste glacis protecteur autour de l'ancienne cité⁹⁵. Les détails inédits contenus dans ce précieux document sont ponctuels, certes, et ne permettent pas d'appréhender l'enceinte dans son ensemble, mais ils révèlent une vision moins floue des fortifications consulaires.

En 1620, la communauté engage différents travaux de réfection d'une partie des ouvrages de défense. On répare les ponts-levis des portes de Foix et du Mazel Viel. Mais ce n'est pas suffisant. En effet, le comte de Carmaing, gouverneur du comté de Foix, vient visiter les fortifications de la ville le 18 janvier 1622 et il trouve la porte du *Mazel Biel* mal défendue, laquelle « *a grand besoin d'être réparée et fortifiée* » et en ordonne la réparation et la fortification aux frais de la ville⁹⁶. Cette porte, qui s'ouvrait au sud, était sous la défense d'une petite barbacane située sur les rochers du Pech. Là, au lieu-dit las cadenos où David Berfeilh « *...marchand, tient un jardin dessous la tourette amenant a la Cadenne, confronte de levant le*

94 AD09 - 135 EDT BB 1, f° 126 - 127 et Dépêche du Midi du 28 janvier 1933, article de Jean Mandement.

95 AD09 - 135 EDT CC 7 (1620). Notons que les délibérations du conseil politique de Tarascon sont conservées à partir de 1621 uniquement.

96 AD09 - 135 EDT BB 1, f° 14.

chemin, midi Sansom Lamarque, couchant le foussat de la ville et d'aquilon Jean Bergasse »⁹⁷. La tour de Montnègre, qui appartenait au comte de Foix en 1445, était le cœur de cette barbacane. D'ailleurs, Raymond Tavernié, cordonnier, y tient une vigne et jardin au lieu dit « *a las traversses del peich, confronte, de levant le rocher de la tour de Montnegre, midi Guilhem Mourié, couchant et d'aquilon le chemin public* »⁹⁸.

Comme l'indique aussi le cahier du trésorier Jean Prébost, on découvre que la ville est en outre défendue par des ouvrages fortifiées extérieures, car il est fait mention d'un talus surmonté d'une palissade. Cette dernière, non maçonnée, certainement moins haute que le mur d'enceinte, faisait office de ravelin, *ribellin* dans le texte, et s'élevait devant la porte du Mazel Viel ou d'Espagne. Une autre palissade similaire se trouvait devant la porte-double du Foirail. Alors que devant la tour-porte de Foix, au-delà du fossé, la pierre remplace le bois. En effet, on découvre là un vrai ravelin bastionné qui défend la dite porte des tirs d'artillerie. Il y est décrit une structure pérenne avec un mur de pierre, qui va d'ailleurs être fermé et surtout rehaussé en 1620, avec toiture et couverture en ardoise.

Dans les denses délibérations municipales du XVIII^e siècle, on découvre aussi que la ceinture de pierre était précédée d'un « *avant mur* » de renforcement⁹⁹. Or, si on peut penser que la ville renforçait notablement ses capacités de défense par cet avant-mur, c'est aussi un mur, bâti en matériaux tout venant du pays, qui s'écroule à différents endroits. En effet, le 5 mars 1758, la communauté informe « *que l'avant mur de ville derrière le clocher de Saint Michel a croulé et on a lieu de craindre que dans les suites ça ne porte beaucoup de préjudices au grand mur* ». Dans un premier temps, l'assemblée délibère pour faire réparer le dit avant mur partout où besoin sera. Mais le 4 février, lorsqu'on s'aperçoit que « *...l'arceau de la première porte du foiral menasse une prochaine ruine en ce que plusieurs pierres taillées se sont détachées...* », il est proposé de faire réparer la porte et de l'élargir de trois pans. Ceci, afin de l'aligner « *...sur la vraie porte qui ferme à clef, afin de former une entrée plus commode pour les habitants et pour les étrangers attendu que le boyau que forment les deux*

97 AD09 - 8J 44 f° 60 r°. (1651)

98 AD09 - 8J 44 f° 46 r°. (1651)

99 B.N. ms. Lat. 4269 et AD09 - 8°1802, *l'inquisiteur Geoffroy d'Ablis et les cathares du comté de Foix...*, cit., p. 343. Une déposition de l'an 1304, précise la configuration des remparts « *...sortit de la maison du dit Bernard ...et par les lices des murs de Tarascon le conduisit chez le dit Guillaume Bayard...* ».

murailles parallèles qui s'y trouvent rendent l'entrée très difficile pour les charrettes... ». Le 28 mars, contrainte par la masse de travaux, la communauté décide en définitive de faire abattre le vieux avant-mur de ville qui menace ruine, afin d'élargir l'entrée de la porte du Foirail¹⁰⁰.

On ne doit pas exagérer l'importance de cette muraille qui n'a pas de signification hors du système défensif qu'elle contribue à renforcer. On voit en effet, que cette défense avancée, se surimpose par endroit à un glacis bordé par un fossé. Tandis que la rivière est, à l'ouest, un large fossé naturel, la technique du fossoyage est utilisée sur les trois autres côtés de l'enceinte. Ce fossé de ville, dont on ne connaît pas la largeur et sans doute peu profond, est constamment alimenté en eau¹⁰¹. S'il est certainement canalisé au pied du mur, il est aussi en partie naturel alimenté d'un côté par le ruisseau qui nourrit la fontaine de la place du Mazel Viel et de l'autre par le ruisseau de la Bessède. Ce dernier, parfois torrentiel, s'écoulait sur le flanc nord-est du cône de déjection et finissait sa course à gauche du nouveau pont rive droite¹⁰².

Ce rempart, ou mur d'enceinte continu, se composait aussi d'une épaisse maçonnerie dont les matériaux et les dimensions variaient suivant sa période de construction. On sait par exemple qu'autour du clocher de l'église Saint-Michel, ce mur réparé à diverses reprises, avait une hauteur, difficile à escalader, d'une dizaine de mètres pour une épaisseur moyenne de quatre vingt centimètres¹⁰³. Plusieurs mentions rendent compte des travaux à réaliser aux différentes petites tourelles ou échauguettes, en flanquement de l'enceinte et servant au guet : *les sentinelles*. Il n'est donc pas surprenant de voir que le 10 mars 1652, les consuls délibèrent de la nécessité « ...de faire réparer les tours des sentinelles vu le bruit de guerre... »¹⁰⁴. Ce service de guet, dédié aux sentinelles dites de *Tanoc* (côté est du Barri Clos), de *Saint-Michel*, du *Castella*, de *Mouralery*¹⁰⁵, assure une présence constante sur l'enceinte. D'ailleurs l'une d'elles, la sentinelle

100 AD09 - 135 EDT BB 13.

101 AD09 - 135 EDT BB 17, Le 6 juin 1777, Bastide, maire demande « ...de faire détourner les eaux du fossé du foirail ou il est encore nécessaire de faire quelques petites réparations le long du mur de ville... ».

102 AD09 - 1Per3, to 1, p. 53-63. GUINIER, inspecteur des forêts (1883) in « de l'influence de l'état boisé du sol sur l'écoulement superficiels des eaux pluviales ».

103 AD09 - 1 PER 3/1913, Roger Robert - *Le clocher de l'église Saint-Michel de Tarascon (Ariège)*, B.S. A., 1912-1913, p. 379-384, ill.

104 AD09 - 135 EDT BB 3, f° 60-62.

105 voir note 51, et 8 J 44.

*del Dourc*¹⁰⁶ est encore visible sur le plan napoléonien. Aujourd'hui, bien identifiée, elle résiste toujours au temps, suspendue au-dessus de l'Ariège. Par contre, la sentinelle de *Tanoc* qui apparaît une seule fois dans le cadastre de 1651 « *héritiers Jean Sarabeilh, tiennent un patti de maison au barri clos ou y avait un four voisin, confront de levant la coutsière de la ville, midi une ruelle pour aller à la sentinelle dite de Tanoc, ...* », disparaîtra lorsque la muraille laissera place à la belle avenue du Foirail. A notre avis la sentinelle la plus proche du château comtal devait être la sentinelle du *Castella* aujourd'hui aussi détruite. Elle devait se situer légèrement au nord de la sentinelle du *Dourc*.

La communication avec le monde extérieur était assurée par des portes, dont certaines munies de fortifications multiples. Bien entendu, elles sont gardées de jour comme de nuit, certaines ne sont même fermées¹⁰⁷ et ouvertes qu'à certaines périodes, surtout au moment des foires. Le 4 mai 1625, le danger de guerre augmentant, on munit et arme le château. Des gardes sont placés à chaque porte le jour de la foire, et chacun des arrivants ne sera reçu que désarmé, à moins qu'il ne soit gentilhomme¹⁰⁹. Parfois on change clés et serrures rongées par les siècles.

Concernant le pont, celui-ci était fermé par une grosse chaîne rive gauche et par une porte s'ouvrant dans l'enceinte urbaine « *François Deguilhem, ferrier de sigueilhes, tien maison et jardin a la rue du pont tirant et joignant la porte dicelui, confront de levant héritiers Jean Auriol et le rocher del Castela, midi le dit rocher, couchant la rivière de la riège et la murailhe de la ville et daquilon la rue publique...sans a ce comprendre le passage que nous avons laissé pour faire la ronde en cas de nécessité...* ». En 1620, on trouve aussi plusieurs mentions dans le registre du trésorier de la ville, d'une porte du milieu du pont. Le portal du pont, muni d'un auvent et qui s'ouvrait dans la muraille de *Dijous Cussol*, était aussi protégé par

106 AD09 - 8 J 44, fol. 73 (1651), voir aussi AD09 - 21J4_0050 « Au château de Cazeaux dans l'angle de la cheminée il y a un récipient cylindrique construit avec des briques qu'on appelle *dourc* (cuvier). *P.R. ne l'a jamais vu employer pour la lessive* ».

107 AD09 - 135 EDT BB 1, 29 janvier 1632 « *l'entrée des arrivants, après complète désinfection, ne pourra avoir lieu que par la porte de Foix. Celle du Mazel Biel ne devant s'ouvrir sous la surveillance de la police que pour aller au moulin du Pas, établi sur l'Ariège* ».

108 AD09 - E7, cart. Boulb, 164, H.G.L t°4, p. 132-133 ; collection de Doat, ville de Foix, t° 96. Voir aussi : En septembre 1305, le sénéchal de Carcassonne voulant prélever l'impôt (*cinquantième*) que le roi de France levait pour subvenir aux frais de la guerre des Flandres, Foix, Varilhes et Tarascon ferment leurs portes et tendent des chaînes de fer.

109 AD09 - 135 EDT BB 1, f° 52v.

cette avant porte. Cette dernière, après la destruction du pont suite à une grande inondation, ne sera pas reconstruite.

La description de ces fossés avec talus, de ces bailles, de ces ponts-levis munis de barbicanes, de ces portes donjonnées, de ce mur d'enceinte flanqué de tours, sentinelles et d'échauguettes, du pont avec ses propres défenses révèle un ensemble de travaux dont la masse importante, comparée aux faibles ressources des premiers Tarasconnais, inspire un étonnement mêlé d'admiration. Ainsi, de morceaux en morceaux, d'emplacements en emplacements, présente ou disparue, la muraille évoque un Tarascon presque évanoui qui tente malgré tout de nous faire signe par-dessus les siècles.

Le plan napoléonien

Si la ville d'Ancien Régime peut être aisément reconstituée à partir des compoix du XVII^e et du XVIII^e, nous regrettons la perte du cadastre de l'an 1430, qui assurément aurait enrichi nos propos¹¹⁰. De même, les deux terribles incendies de 1640 et 1701 qui vont ruiner et détruire une grande partie de la ville, nous privent aujourd'hui d'un ensemble architectural à caractère médiéval de premier ordre. Regrettant de ne pas pouvoir disposer véritablement de données archéologiques, la lecture fine du cadastre ancien¹¹¹, permet ici, de recenser les lieux fortifiés sans qu'il soit malheureusement possible de savoir si la liste est complète.

La consultation de la carte de Cassini de 1771 fait apparaître Tarascon comme une ville fortifiée, sans autres détails. Tandis que le cadastre dit *napoléonien*, réalisé dans les années 1830¹¹², restitue le plan de la ville après les grandes transformations de la cité. Il nous permet d'établir de réels points de repère et nous révèle une certaine organisation de l'habitat à l'intérieur de ce qui fut l'enceinte. Certains groupes d'édifices font penser à des lotissements, ce qui suppose une construction simultanée. Comme nous l'avons décrit par ailleurs, cet habitat a dû être organisé d'une façon régulière, même quand les parcelles ne sont pas égales. On peut en conclure qu'il s'agit bien d'un choix de peuplement prémédité par les comtes de

110 AD09 - 135 EDT BB 18. L'abbé Durand dans l'inventaire des titres et privilèges réalisé en 1758 souligne folio 112 : « *que l'on trouve dans les Archives de la communauté un cadastre in folio de l'an 1430 désigné par une grande croix qu'on voit sur la couverture* ».

111 Les riches compoix de Tarascon de 1649, 1651 et le « nouveau livre cadastre » de 1746.

112 AD09 - 3 P 825, atlas portatif communal dit « *plan napoléonien* » de Tarascon-sur-Ariège et Ussat.

Foix, seigneurs de Tarascon, qui ont réglementé la croissance de la ville. Les chartes médiévales témoignent dans ce sens. Ainsi en est-il à Tarascon, où les maisons sont alignées le long de grandes rues parallèles au plus grand côté de l'enceinte. Certaines de ces rues portent encore des noms évocateurs : rue du Barri, rue de la Leude, rue du Castella, des Remparts, du Château de La Motte, de la Caussade, du Vieux Pont.

Voici la description en 1896 de la rue du Barry «... nous descendons ensuite la rue du Barry, étroite et fortement en pente, ayant conservée son caractère Moyen-Âge, ses maisons envieillies et ridées, ses portes en bois sculpté de différentes époques et de curieux marteaux en fer forgé... ». Et puis, la description de l'Escoussière dite de la *montade al Castella* au départ de la rue du vieux pont «... dans une ruelle, dévale d'une poterne, un escalier en colimaçon rustique, étroit, rapide et croulant. Ses rudes blocs de pierre grimpent promptement à la tour de l'ancien château, qui servait autrefois de mirador, de tour de guet. Il fallait avoir la tête solide, le pied sûr, le jarret d'acier pour faire l'ascension des pierres branlantes et sans garde-fou. Quoi-qu'il en soit ce coin est très pittoresque...»¹¹³. Alors que des maisons s'appuyaient sur la face interne du mur de ville, des petites ruelles ou « *carrerots* » perpendiculaires permettaient de relier l'artère principale (rue de Foix - rue de la Leude - place du Marché). Toujours côté intérieur, au pied de l'enceinte, la rue des *Escoussières*¹¹⁴, véritable chemin de ronde, parfois couvert par un niveau d'habitation, permettait d'en faire pratiquement le tour.

Enfin, au-delà de toute conclusion, ce plan est aussi le témoignage de deux transformations importantes du modèle urbain tarasconnais qui est dû à la reconstruction de la ville suite aux incendies de 1640 et 1701¹¹⁵ et, en dernier lieu, à la démolition de l'ensemble des murs de ville. La charge importante que représentait l'entretien de ces remparts, conduira à leurs destructions pure et simple. En effet, au fil des XVIII^e et XIX^e siècles, quand le besoin de protéger les habitants disparaît, petit à petit, l'ancienne muraille est détruite.

113 AD09 - ZO 40/30, Guénot S., secrétaire du comité de publication de la société de géographie de Toulouse, in *Excursion à Tarascon et Videssos le lundi de pentecôte 1896*.

114 Les riches compoix de Tarascon de 1649 et 1651, puis le « nouveau livre cadastre » de 1746, mentionnent la rue de la *coutsière*, aussi orthographiée « *la coutcière, la coupicière, la coursière, les escoussières* », *las escorsieras* en occitan (du latin : *excursare*, patrouiller), qui *intra muros* longeait l'ancien rempart, lui-même mentionné comme la muraille de la ville ou la *baille*.

115 Voir note n° 32.

De la muraille au boulevard... quelques jalons historiques.

Dans la documentation qui nous est parvenue, on découvre très peu d'actes de destructions volontaires de la part des Tarasconnais eux-mêmes. Alors que le château est démoli « *rez terre* » depuis le début de l'année 1633, on peut attester que la ville, conserve la totalité de son enceinte. Par contre, dans le cadre de notre enquête documentaire, on découvre qu'une partie des murailles de l'ancien château existe encore, ici et là. En effet, le 13 décembre 1646, Mathieu Pagès, substitut du procureur du roi, dénonce aux consuls Philippe Deguilhem et Paul Seré l'acte malveillant de certains habitants qui ont entrepris la démolition des murailles en l'endroit dit du Castella et précise « *...d'autant que la dite muraille est au roi* »¹¹⁶. Ce zèle aveugle de destruction ou mal averti est donc le début de l'appropriation « *du rocher ou était le château du roi* » par les Tarasconnais. On trouve en outre mention dans le compoix de 1649 et le dénombrement des consuls de 1667 que plusieurs habitants y ont depuis construit des maisons, des pigeonniers et travaillé des jardins¹¹⁷. On peut en déduire que le verrou était autrefois occupé uniquement par le château du roi et le manoir de La Motte. C'est d'autant plus vrai que la commune y possède d'ailleurs une petite place « *...jean Flouraud, fils à feu arnaud, tient avec sons frère un jardin au Castela, confront de levant la carrière del Castela, midi Philip deguilhem, couchant le précipice du dit Castela et acquilon la placette de la ville...* »¹¹⁸. Aujourd'hui, cette ancienne placette, qui se trouve dans la rampe d'accès à la tour de l'horloge, est de nouveau clôturée et enferme quelques cepes de vigne.

Tarascon, ville refuge, ne connut donc aucune réduction d'enceinte avant la fin du XVIII^e siècle. Mais, à la lecture des registres de délibérations du XVIII^e siècle, ces tours, portes, palissades et murailles s'effondraient le plus souvent d'elles mêmes. Le 1^{er} juillet 1702, le maire Jean-Baptiste Teynier informe que « *...la tour du Mazel Viel en a tombé une partie et que le reste va entièrement crouler et qu'il est nécessaire de la faire rebâtir...* »¹¹⁹. Pendant les fêtes de Noël 1705, une terrible inondation emporte les deux ponts de bois ainsi qu'un grand cours du mur de ville, de la rue de *Dijous Cussol* (actuel quai Armand Sylvestre), sur lequel diverses maisons étaient appuyées. Elles furent par ce moyen renversées en partie dans la rivière

116 AD09 - 5 E 651, f° 25-26.

117 AD09 - 135EDTCC1, 8 J 44 et 1 J 664, n° 28.

118 AD09 - 8 J 44, f° 29v.

119 AD09 - 135 EDT BB 6.

causant à chaque particulier un dommage considérable puisque beaucoup de leurs effets furent emportés par la rapidité de l'eau qui ne laissa à suite du dit pont qu'un reste de mur de ville lequel soutient la maison de feu sieur de Florac¹²⁰. Ce dernier possède en effet une maison au Barri Clos joignant la porte du grand pont « *Noble Hyerosme Longuevergues, tient maison, confronte de levant jean Prébost, trésorier, midi la carriere del pont, couchant la muraille de la ville et la Riege, et daquilon le sieur Prébost, contenant a ce compris la moitié du haut du passage dit de dessoubes cussol...* ». On peut en déduire que la porte du pont résista donc à cette terrible inondation.

En 1721, la peste fait son apparition et, pour se protéger, on demande à l'intendant de province une permission d'imposer ou de faire un emprunt des sommes nécessaires pour faire les réparations convenables pour se fermer dans la ville. Les consuls de Tarascon feront un emprunt de 500 livres afin de relever et réparer les murailles. On double la vigilance à chaque porte et on décide que l'entrée des piétons se fera uniquement par le guichet (poterne) à côté de la grande porte de Foix¹²¹.

À la même période, on constate que l'aspect défensif et protecteur du mur de ville est révolu. Le 2 juillet 1722, l'intendant ordonne à la communauté de remettre incessamment en état et hauteur convenable les murailles de la ville. Le 22 avril 1724, la communauté achète pour 120 livres de charges de chaux pour la continuation de la réparation des murs. En mai, on découvre que la quantité de chaux pour la réparation n'est pas encore suffisante. Au mois d'août on dégage une somme de 300 livres supplémentaires pour satisfaire et achever la réparation. Alors que les travaux s'enchaînent, le 21 novembre, on découvre que la porte de la ville « *qui sert au foirail* » est prête à tomber et qu'il est nécessaire de la réparer.

En 1731, on requiert de ne plus tenir les assemblées de la communauté et les écoles dans la tour du Mazel Vieil qui menace aussi ruine de haut en bas¹²². La même année, la chute du clocher de la tour Saint-Michel provoque la ruine de certains ouvrages dont le mur de ville. Ce même clocher sera reconstruit en 1743 « *...les murs du clocher de Saint-Michel ou il ne manque à présent que trois ou quatre pans d'élévation à faire et à mettre les créneaux dessus pour être en état de recevoir le pavillon [...]* la

120 AD09 - 5 E 832, f° 19 et 135 EDT BB 6.

121 AD09 - 135 EDT BB 8.

122 AD09 - 135 EDT BB 9.

nécessité indispensable de faire jeter le couvert du clocher pour éviter le dépérissement du bois que la rigueur du temps occasionnerait... »¹²³.

Le 19 septembre 1756, le sieur Clarens du Barri Clos, demande à appuyer « ...à ses risques et périls, sa maison sur le mur de ville reconstruit par la communauté après l'inondation qui l'avait emporté en 1705, à charge par lui de payer le droit d'appui... »¹²⁴. Mais, c'est bien à partir de 1758, comme nous l'avons déjà vu, que certains de ces murs de ville seront démolis en grande partie, à la demande de la communauté¹²⁵. Le 3 décembre 1759, Joseph Fauré La Caussade, second consul, demande à prendre en afferme la tour qui est à la porte du foirail « ...près de sa maison pour en faire un magasin et qu'il se chargera d'y faire faire un couvert aux frais de la rente... ».

En 1762, on continue quand même à réparer le mur de ville de *jous cussol* qui est le long de la rivière puisque celui-ci intègre un ensemble de maisons qui possèdent un droit d'appui sur le dit mur¹²⁶. Ce qui sous entend que l'on abandonne surtout à la ruine les murs qui ne supportent pas d'habitations. Ce droit d'appui, très ancien et réglementé à Tarascon depuis l'arrêt du Conseil d'État de l'année 1659, accéléra certainement la dégradation des remparts¹²⁷.

Le 29 mai 1763, Roudier, maire et premier consul expose que « ...la muraille et dessus du portal du pont à besoin d'être réparée, que même il serait bon de faire un petit couvert au dit portal... ». Le 4 avril 1764, on découvre que les portes de la ville sont en très mauvais état, principalement les portes du Foirail et de Foix « ...et qu'il conviendrait de les faire réparer

120 AD09 - 5 E 832, f° 19 et 135 EDT BB 6.

121 AD09 - 135 EDT BB 8.

122 AD09 - 135 EDT BB 9.

123 AD09 - 135 EDT BB 11, le 3 septembre 1743.

124 AD09 - 135 EDT BB 13.

125 *Idem*, le 4 février 1758, on s'aperçoit que « ...l'arceau de la première porte du foirail menace une prochaine ruine en ce que plusieurs pierres taillées se sont détachées... ». Il est proposé de la faire réparer et élargir de trois pans : « ...de l'aligner sur la vraie porte qui ferme à clef, afin de former une entrée plus commode pour les habitants et pour les étrangers attendu que le boyau que forment les deux murailles parallèles qui s'y trouvent rendent l'entrée très difficile pour les chaises et les charrettes... ».

126 Voir aussi AD09 - E6, Tour ronde de Foix, 27 novembre 1560, inféodation à Bernard Laverne, forgeron de Tarascon « de faire une galerie de deux canes en sa maison rue du Barri et se servir à cet effet des murs de la ville, à la charge sous le dit édifice de passage de hauteur suffisante et de ne faire aucune assemblée sur la dite galerie, de ne point abuser de cette permission... ».

127 Voir par exemple les dégâts pour la période 1705-1706.

*incessamment et qu'on agrandira la petite porte de celle de Foix qui reste ouverte les jours de fête et dimanche...*¹²⁸.

Dix ans après, c'est la grande porte tour de Foix qui finira par tomber en ruine. Déjà, le 28 juin 1766, on remarque que « *les charrettes du sieur Joulieu, habitant du faubourg ont endommagé et démoli le pilier de l'arceau de la porte intérieure de Foix...* ». Aussi, on demandera au responsable de faire les dites réparations¹²⁹. Le 29 juillet 1773, on informe que la tour de la porte de Foix « *...menace d'une ruine prochaine, elle a été depuis peu vérifiée et examinée par le chevalier ingénieur, et aujourd'hui par Paillier, tailleur de pierre, l'un et l'autre conviennent que cette bâtisse ne peut longtemps se soutenir manquant par le fondement. Ils ne serraient pas même surpris d'en apprendre à tout moment la chute vu les progrès des lézardes qui sont aux dits murs et qui croissent à vue d'œil ...* ». L'assemblée demande de faire re-vérifier la dite tour et si elle ne peut être réparée, elle sera démolie pour la sûreté publique et que l'on placera l'horloge à l'encoignure du mur de ville¹³⁰.

En 1775, après moult tergiversations et à la demande de la communauté, cette porte de Foix sera démolie jusqu'au *raz de chaussée* pour la sûreté publique. Les matériaux serviront en partie à la restauration de la porte d'Espagne en 1778, mais surtout à la construction de la tour de l'horloge dite du *Castella*. Ainsi, après avoir perdu le premier arceau de la porte du Foirail, l'enceinte perd la totalité de la porte extérieure de l'entrée nord de la ville. De ce bel ensemble fortifié, il ne reste que le mur du *ribellin* au contact du fossé et l'arceau intérieur de la porte. D'ailleurs, la fermeture de la ville sera placée à la porte intérieure, séparée du vieux mur par l'étroite rue des *Escoussières*. Cette porte symbolique restera debout encore pour un temps. Alors que cet épisode annonce la fin des anciennes défenses de la ville, le faubourg Saint-Jacques, déjà mentionné en 1216, s'intègre définitivement dans la ville ouverte au nord, tout en restant semi-close dans sa partie sud.

Par ailleurs, il est vraisemblable que la communauté n'a plus à s'acharner à maintenir la porte du pont fermée. En effet en partie détruit, ainsi que le pan de la muraille vis-à-vis du pont, cet ancien portal ouvrant sur la rivière est devenu obsolète. L'état des pertes essuyées par les

128 AD09 - 135 EDT BB 14.

129 AD09 - 135 EDT BB 15.

130 AD09 - 135 EDT BB 16.

inondations de 1772 indique que « ...la communauté de Tarascon a souffert des dommages considérables. Les eaux ayant emporté deux ponts qui servaient de communication dans le pays de Foix, elles ont aussi dégradé tous les ouvrages qui étaient le long de la rivière [...] et ont enfin crouler dans le fauxbourg une église dont il ne reste que les fondements... »¹³¹. Dans ces conditions, à la reconstruction du grand pont en 1774, celui-ci est élargi de deux pans et demi et passe donc à 14 pans. Une fois élargi, la porte disparaîtra au profit d'un corps de garde. D'après la description et le croquis de 1824, le seul à notre connaissance, il possédait six arches et avait pour dimensions 45 mètres de long et 6 mètres de voie entre les appuis.

Au début du XIX^e siècle, Tarascon commence à changer définitivement de physionomie. Les fossés seront comblés et les derniers murs de la vieille enceinte abattus afin de libérer de l'espace et d'ouvrir la ville sur les autres faubourgs. Le rempart de pierres cesse d'être l'abri de la communauté qui pouvait s'y enfermer à la moindre alerte.

Le 5 messidor de l'an IV, la Nation vend un terrain de 1 mètre de large par 9 mètres de long appelé chemin des *Escoussières* ou des remparts, proche de l'ancien mur de ville de la porte de Foix. En 1809, ce même terrain qui englobe en définitive une partie du mur de ville et du fossé supportera une nouvelle construction avec une grande façade d'habitation agrémentée d'un beau portail. C'est aussi, au début de cette période, que l'ancienne placette dite *hors la porte*, gagne en visibilité au regard de ces nouvelles constructions¹³².

Le 16 Messidor IV (4 juillet 1796) une tour carrée ayant fait partie des murs de la ville, un lopin de terre situé dans le château dit le Castella au Masel Viel, et le droit d'appui au dit mur du Castella appartenant au domaine sont vendus 300 livres à François Naudy de Tarascon¹³³.

À partir de l'an IX, la grande route passera directement par le quai appelé *Jous Cussol*, délaissant ainsi l'ancienne entrée nord par la rue de Foix, l'actuelle rue du Barry. À l'évidence, c'est la première fois que l'on dénomme cette partie de la ville le « *quai* ». Ceci laisse à penser que le mur

131 AD09 - 1C 31, enquête du 17 septembre 1772.

132 AD09 - 5 K 188.

133 AD09 - 1 Q 844 n° 244. Une autre tour ronde et des murs de ville seront vendus à la même période.

de ville le long de la rivière avait totalement disparu ainsi que les maisons en appui sur celui-ci¹³⁴.

À noter que jusqu'alors, le ruisseau de la Bessède qui traverse le foirail, était en partie contenu par le fossé de ville dans sa partie nord-est. Le 3 ventôse an X, le débordement du ruisseau provoque d'importants dommages aux maisons situées le long du grand chemin qui conduit de la place hors la porte à la place du Marché. Aussi, en 1810, on procèdera à la construction d'une large gondole pavée pour contenir les inondations du ruisseau¹³⁵, avant qu'il ne se déverse au niveau du pont neuf en pierre à partir de 1830.

Le vieux pont de bois devait résister aux hommes et aux éléments encore quelque temps. Les habitants de Tarascon voulurent le conserver pour « *utilité et agrément* », mais la municipalité pour le conserver et l'utiliser comme pont piétonnier aurait dû le démolir et le reconstruire à neuf, ce qui aurait entraîné une dépense qui ne paraissait pas assez motivée par le peu d'utilité que la ville en retirerait. Pour la première fois de sa longue histoire, il fût donc démoli par décision du préfet au printemps 1836 et les matériaux vendus pour la somme de 1 000 francs¹³⁶.

Force est de constater que la démolition des remparts se poursuivait sans qu'on songeât à conserver quoi que ce soit des vestiges antiques qu'on y rencontrait. A certains endroits, la muraille sera déclassée pour faire office d'assise à des constructions pouvant s'appuyer sur chacune de ses faces et bien souvent pour servir de carrière de pierres. La récupération de cet espace communal permit d'aménager, le long des anciens fossés, par exemple la large avenue du Foirail, aujourd'hui François Laguerre. En 1885, au point de rencontre du faubourg Saint-Jacques avec la nouvelle avenue, à l'angle nord-est de l'ancien Barri Clos, la municipalité va construire une halle aux grains toute en pierre et poursuivre l'aménagement de la place Napoléon avec une belle fontaine surmontée d'une samaritaine¹³⁷.

Sans murailles, avec son nouveau pont de pierre, la création des quais sur les rives de la tumultueuse Ariège, la ville trouvait un certain équilibre au cœur de ses faubourgs. Sur la rive droite, depuis l'ancien hôtel Francal (aujourd'hui démoli) au nouveau pont, le quai des Cussols sera baptisé

134 AD09 - 135 EDT D1.

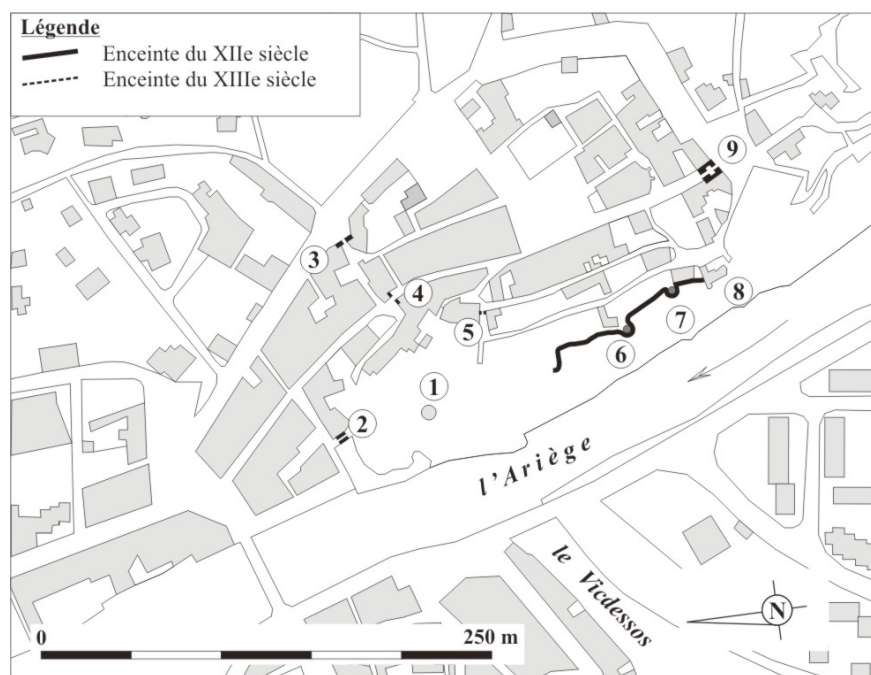
135 *Idem*.

136 AD09 - 135 EDT O1

137 AD09 - 2 O 1716.

quai Armand Sylvestre en 1901. En 1905, proche de l'ancienne place du *Fournas*, l'actuelle place des Consuls, et sur l'emplacement des anciens murs de ville, la municipalité de l'époque fera construire une belle halle aux pommes de terre. Ainsi, le foirail, hors des murs pendant des siècles était enfin réuni à la ville. Pour compléter notre enquête, précisons que les derniers pans de la vieille muraille à tomber, seront ceux des deux côtés de la tour Saint-Michel. D'ailleurs, ceux-ci étaient encore visibles sur les cartes postales et photos du début du XX^e siècle.

Ce qui reste des anciennes fortifications



1- tour de l'horloge ou du Castella (1775) 2- poterne de l'Escoussière "montade al Castella" 3- porte du Foiral puis de la Caussade 4- porte de la Leude ou du Saut 5- poterne du château 6- sentinelle du Doure 7- sentinelle de la Mourallery "tour Massat" 8- château de la Motte 9- porte du Mazel Viel ou d'Espagne. Les numéros 2 et 3 appartiennent à l'enceinte du XIII^e siècle.

Notre objectif était de produire un simple état des lieux par le récolement des documents disponibles et pour certains, inédits. Au total, si le château proprement dit a totalement disparu, la butte du Castella

est aujourd'hui bien pauvre en vestiges médiévaux, même si la porte du Mazel Viel est toujours visible. Vient s'ajouter à celle-ci, le clocher isolé de l'église Saint-Michel¹³⁸, l'arceau intérieur de la porte du Foirail dite « *La Caussade* », un arceau de la porte de la Leude ou du « *Saut* », un pan de la première enceinte primitive au niveau de cette même porte, la poterne de la montée au Castella, la poterne des Escoussières qui s'ouvre depuis la rue du Vieux Pont, les restes de la tour de Mounègre à l'ombre d'une possible barbacane, des escaliers taillés, des arasements du roc ici et là, et puis, à l'ouest au-dessus de la rivière, l'ensemble de murailles et tourelles que prolonge l'ancien manoir de Lamotte. On peut aussi ajouter rive droite, à l'emplacement de l'ancienne porte de l'enceinte urbaine, la pile en maçonnerie intégrée à la fortification qui supportait encore en 1836 l'ancien pont de bois.

Alors que notre parcours à travers les documents d'archives s'achève, nous allons exclure du Tarascon médiéval la tour ronde du Castella, emblème et patrimoine de tous les Tarasconnais, qui n'est que le témoignage d'une construction de la fin du XVIII^e siècle. Cette tour, qui a succédé au donjon féodal démoli en 1633, et qui n'a donc jamais fait partie de ce bouquet au parfum moyenâgeux, ne sera construite que pour abriter une horloge et un cachot. Son rôle de sentinelle ne sera jamais réellement défensif. Néanmoins, elle comporte des matériaux provenant de l'ancienne porte de Foix et surtout une belle pierre sculptée au blason de Roger Bernard III de Foix-Béarn (1265 – 1302). Elle pourrait millésimer une période de re-construction de cette porte. En effet, on peut observer qu'après son mariage avec Marguerite de Béarn en 1267, une charte de 1281 montre les nouvelles armes de Foix écartelées aux armes de Béarn. Ce nouveau blason sera conservé jusqu'à Mathieu de Foix-Castelbon (1391-1398). Surmontant autrefois l'ancienne porte de Foix, il figure aujourd'hui en partie détruit, martelé par le temps ou les hommes, au-dessus de la lourde porte en chêne de la tour du Castella.

138 AD09 - G 58, n°19, visite pastorale de 1637 par Jean de Sponde: « *l'église de Saint Michel qui a esté cy-devant la paroisse estan fort ruinée ensemble les chapelles qui sont de chasque costé de la nef dicelle...* ». AD09 – G58, n°52, ordonnance du 28 juillet 1666 pour les réparations : « *la chapelle St-Michel sise au milieu du cimetière de la dite ville, sera incessamment réparée, le toit dicelle raccommodé, le cheur enduit et blanchy, les chapelles qui sont aux deux costés mises en bon état, ou seront ...comme elles étaient autrefois ou du moins lambrissées...* ».

L'énigme du timbre sec de 1682.

Nous avons retrouvé dans un document des consuls de Tarascon concernant l'hôpital Saint-Jacques, un timbre sec de 1682 qui représente un château. Sa description est la suivante : de forme ovale (2,5 cm de hauteur), il représente un château à trois tours surmonté de 3 fleurs de lys, 3 bandes horizontales et 2 vachettes, le tout entouré d'un rameau de laurier à gauche et de l'inscription Tarascon à droite. Ce sceau, qui se révèle unique par ailleurs dans toute la documentation qui a traversé les siècles, est à la fois mystérieux et riche d'informations. On retrouve dans celui-ci un mélange des possibles armoiries de Tarascon¹³⁹.

Sous la Restauration en 1814, Louis XVIII décida, que toutes les villes de France reprendraient leurs anciennes armoiries. Le conseil municipal de Tarascon, à l'évidence encore très attaché à ses anciens comtes, eut l'idée de solliciter auprès du roi une modification. Au moment où des démarches furent faites pour obtenir le droit de reprendre les anciennes armoiries, le conseil municipal sous la présidence de Estébe, maire, dans la séance du 23 mars 1817, proposa les suivantes, dont on avait conservé le souvenir à Tarascon « ... *considérant que la ville de Tarascon, une des quatre villes maîtresses du ci-devant Comté de Foix avait en cette qualité obtenue un armorial des anciens rois de Navarre Comtes de Foix, cet armorial existait encore en 1789, tel qu'il est décrit ci après suivant les termes du blason, et dont le plan figuratif de l'écusson sera attaché à l'extrait de la présente, l'armorial décrit comme ci-après : Ecartelé au premier de gueules, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable, qui est de Tarascon ; au second, d'or à trois pals de gueules, qui est de Foix ; aux troisième et quatrième, d'azur, à deux vaches d'argent, posées l'une au-dessus de l'autre, alaisées, la tête tournée vers le centre, qui est de Béarn ; Sur le tout, d'azur à trois fleurs de lis d'or ; qui est de France et qui fut adapté à l'armorial, à l'époque où la Navarre et le comté de Foix ont passé à la couronne de France. L'écusson est surmonté d'une couronne de comte et posée sur deux palmes croisées derrière, dont les bases font saillie de chaque côté de la pointe inférieure et les sommités sortant à chacun des angles supérieurs, en se recourbant légèrement en dehors de l'écu...* »¹⁴⁰.

139 AD09 - H 199 (dossier hôpital de Tarascon).

140 AD09 - 135 EDT D1, séance du Conseil municipal, 23 mars 1817 et AD09 - 4T 3 (dossier commune 1815-1817).

Les armoiries, propres à Tarascon auraient donc été : de gueules, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable. Mais, le 19 septembre 1817, le Conseil Municipal, entre en délibération et «...*considérant qu'il à équivoqué en demandant par la délibération (23 mars 1817) précitée, les armoiries de la ville, telles quelles étaient décrites dans la dite délibération; que ces armoiries sont celles du ci-devant comté de Foix, et non celles de la ville de Tarascon...* », décide de reprendre les armoiries de Tarascon qui avaient été réglées par les commissaires généraux du Sceau, le 11 mars 1701, ainsi qu'il suit : « *d'azur à un château d'argent ; environné de deux branches de laurier passées en sautoir, en chef et en pointe* ».

Avec la destruction des murailles, c'est aussi tout un esprit belliqueux qui disparut, même si aujourd'hui les armoiries de Tarascon arborent toujours l'image de l'ancien château des comtes de Foix. Aujourd'hui, calme et sereine, jadis, gaie et riante, la petite ville du haut Sabartès conserve le charme des cités moyenâgeuses et abrite entre ses rues et places le souvenir discret du rôle important qu'elle fut amenée à jouer durant l'époque féodale.

La présentation de cette trame historique, évolutive hors de toute datation à caractère archéologique, doit être interprétée comme une simple étude documentaire. Et comme l'a écrit si bien Jean Mesqui : « *il n'est pas douteux que, dans les années à venir, bien de fouilles, ou des études de sources, viendront enrichir ou amender les propos tenus ici ; par avance on peut s'en réjouir, car la connaissance aura progressé* ».

Reste, au-delà de toutes ces considérations, le rêve : celui de ce château avec tours et créneaux, de ces murailles de ville avec ponts-levis, portes et sentinelles. Rêve d'un passé mystérieux qui parfois s'apparente à la légende. Tarascon, cette Dame, comme parfois je l'appelle, a de beaux restes et tient à les montrer. Alors que le rêve demeure !

Robert-Félix VICENTE - Octobre 2012